10e Année — N° 173. — 25 Avril 1934. Prix : 2 francs

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO :

A la Monnaie

La résistance aux décrets-lois

par G. MAUPIOUX

La grève du Textile de Verviers

par M. CHAMBELLAND

LES "OUDARNIKS"

par M. YVON

CEDIAS BIBLIOTHÈQUE MUSÉE SOCIAL

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)
54, rue du Château-d'Eau — PARIS (Xe)

Conditions d'abonnement

FRANCE, ALGERIE, COLONIES
Trois mois.... 10 fr.
Six mois.... 20 fr. Un an.... 40 fr.

EXTERIEUR
Trois mois.... 13 fr.
Six mois.... 26 fr. Un an.... 50 fr.

Permanence :
Tous les soirs de 18 à 19 heures
54, rue du Château-d'Eau

Adresser la correspondance
relative à la rédaction générale à
LOUZON, avenue Fragonard, Cannes (A.-M.)
Celle relative à la Renaissance
du Syndicalisme à
CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (Xe)
Celle relative à l'administration à
BARAT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (Xe)
(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : « Révolution Prolétarienne » 734-99 Paris).

Ni Korespondas per Esperanto

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SOMMAIRE :

Les Faits de la Quinzaine
Premier temps : diminution des traitements et des retraites. — Second temps : suppression de la carte d'identité fiscale.— Pas un sou n'est demandé aux actionnaires des chemins de fer. — Voilà qu'on prétend encore une fois nous faire le coup de la « lutte contre la vie chère ». — La Sainte-Alliance ..... R. L.

La résistance aux décrets-lois ..... G. Maupioux

Parmi nos lettres
Le syndicat est corrompu, nous dit Postgate. — En dehors des syndicats il y a des gens très bien, nous dit Baranton.

Chez la Brute

Solidarité pour nos frères allemands

La grève du textile de Verviers ..... M. Chambelland

Pensez aux dettes du « Cri du Peuple »

Notes sur l'U.R.S.S.
Les « oudarniks » ..... M. Yvon

A travers les Livres
Les Soviets dans les affaires mondiales ..... A. Montégudet

A travers les Revues
Perspectives ..... B. G.

Faits et Documents
Tout le pouvoir aux syndicats ! — La main-mise du Japon sur la Chine. — Le camouflage hitlérien. — Pas d'illusions sur les « classes moyennes ». — Pourquoi Doriot a démissionné.

Entre Nous

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Premier temps : diminution des traitements et des retraites

« Cette Chambre convient parfaitement pour la besogne de réaction dont la bourgeoisie française a, aujourd'hui, l'impérieux besoin. Car cette Chambre est une Chambre « nationale », c'est-à-dire une Chambre dont la majorité, par la conjonction des radicaux et du centre, réalisera une union quasi parfaite de la bourgeoisie, le front unique des classes possédantes, des gros et des petits possédants.

« Cette union « nationale » de la bourgeoisie ne se réalise généralement que lorsqu'il y a une terrible pilule à faire avaler au prolétariat. Or, c'est précisément le cas aujourd'hui : 7 milliards de déficit au moins pour le prochain budget ; par suite de la concurrence, les marchandises françaises, trop chères, ne peuvent plus se vendre à l'étranger. Pour boucler le budget, sans toucher aux possédants, il faut réduire les dépenses; pour pouvoir battre l'industrie étrangère il faut réduire les salaires. Réduire les dépenses budgétaires par diminution du traitement des fonctionnaires et des dépenses « sociales », — faciliter la réduction des salaires dans l'industrie privée par l' « exemple » de la réduction du traitement des fonctionnaires, par le non-octroi de secours aux chômeurs, et par toutes les mesures de police dont dispose l'Etat, — telle est la double besogne que la bourgeoisie française attend du « radical » Herriot, tout comme la bourgeoisie britannique avait attendu cette même besogne du « travailliste » Mac Donald, car toutes les bourgeoisies savent qu'il n'y a pas mieux que les hommes de « gauche » pour faire œuvre de réaction, non point celle des mots, mais celle des actes.

« Nous pouvons être sûrs qu'Herriot et sa Chambre radicale ne se déroberont point à l'appel de la bourgeoisie. Si le prolétariat n'oppose point une résistance à mort, il peut s'attendre à ce que, au nom des « intérêts supérieurs du pays », on lui serrera le ventre, comme, depuis 1914, il ne l'a jamais eu serré. »

Ces lignes ont été écrites dans la Révolution Prolétarienne *du 10 juin 1932, au lendemain des élections « triomphales » qui consacraient la défaite des « droites » et la victoire des « gauches ».*

A l'époque, beaucoup de camarades ont sans doute trouvé qu'elles étaient exagérées. Sans attendre des merveilles de la nouvelle Chambre, ils pensaient que tout de même elle ne pouvait point se montrer plus réactionnaire que les Chambres de droite qui l'avaient précédée.

Ils sont fixés maintenant.

C'est en vertu des « pleins pouvoirs » que lui a conférés la Chambre, issue des élections de « gauche » de 1932, que le radical Doumergue, flanqué du radical Herriot, vient de se livrer à la plus vigoureuse offensive contre les salaires, que jamais gouvernement ait tenté, non seulement depuis la guerre, mais même depuis l'avènement de la IIIe République.

Est-ce que cela va suffire enfin ! pour détruire l'idiote mystique de « gauche », si enracinée encore dans le prolétariat français ? Est-ce que cela le convaincra enfin ! qu'« il n'y a pas mieux que les hommes de « gauche » pour faire œuvre de réaction, non point celle des mots, mais celle des actes » ? — Si oui, le ministère Doumergue n'aura pas été complètement inutile.

Second temps : suppression de la carte d'identité fiscale

Un fait isolé est généralement peu compréhensible. On ne peut en saisir toute la signification qu'en le rattachant aux faits du même ordre qui l'ont précédé ou suivi.

Aussi n'hésitons-nous pas à nous citer une fois encore pour rappeler ce qu'il advint en 1926 — lors de la première Chambre de « gauche » — à propos du carnet de coupons.

Voici ce qu'on trouvait dans la Révolution Prolétarienne *de juillet 26 :*

Déjà, au début de l'an dernier, lorsque le bordereau de coupons, voté par la Chambre du Bloc National, allait commencer à entrer en application, une pression caractéristique avait été exercée sur le cours du franc, pression qui, en quelques jours, atteignit son but : le ministère Herriot fit supprimer le bordereau; aussitôt après la pression cessa, et le franc remonta. Les incidents qui entourèrent la démission de Péret ne laissent pas de doute qu'une manœuvre identique a été opérée pour obtenir la suppression du carnet, qui, lui, à son tour, devait être sur le point d'entrer en application.

Pourquoi cette lutte de la grande bourgeoisie française contre bordereau et carnet de coupons? C'est bien simple: il s'agit, pour la bourgeoisie, d'échapper en fait aux impôts *progressifs*, c'est-à-dire aux impôts qui ont pour but de limiter l'accumulation des fortunes, parce qu'établis à un taux d'autant plus élevé que la fortune est plus grosse. Il y a en France deux impôts progressifs : l'impôt global sur le revenu, et l'impôt sur les successions. Les taux auxquels ces impôts frappent, théoriquement, les grosses fortunes sont très élevés : le possesseur d'un revenu de 1 million, par exemple, doit payer environ, chaque année, comme impôt global sur le revenu, 50 % de ce revenu, soit 500.000 francs; quant à l'impôt sur les successions, il est constitué par une série de taxes progressives qui se superposent les unes aux autres de telle manière que, dans certains cas, l'impôt pourrait dépasser le montant total de l'héritage si on n'avait, par ailleurs, pris la précaution de stipuler qu'il ne pourrait, au total, dépasser 80 %. Mais 80 %, c'est déjà un taux formidable.

On comprend que, dans ces conditions, les gros capitalistes , ceux dont la fortune est passible de ces taux d'impôts élevés, n'aient qu'une pensée : y échapper en dissimulant le plus possible de leur fortune. Or, les fortunes modernes se composent de deux parties. Une partie dite immobilière est celle qui comprend les terres, les maisons, les entreprises commerciales ou industrielles qui vous appartiennent personnellement, etc.; sur celle-là la fraude est difficile, car une maison, un magasin, une usine, ça se voit, on ne peut les dissimuler. L'autre forme de fortune est la fortune dite mobilière qui se présente surtout sous forme de titres de sociétés, actions, obligations, et de fonds d'Etats. Or, ces titres, quand ils sont « au porteur », ne portent pas le nom de leur propriétaire. Ce nom ne figure nulle part, ni sur les titres, ni sur les registres de la société. Le fait seul d'être « porteur » du titre, c'est-à-dire de l'avoir en sa possession, vous en fait propriétaire; vous pouvez, dès lors, en encaisser les coupons, vendre le titre lui-même, sans qu'à aucun moment vous ne soyez obligé de donner votre nom. Il est donc impossible au fisc de contrôler combien vous avez de titres au porteur. Vous pouvez avoir une fortune de 10 millions en titres au porteur, le fisc est incapable de le savoir si vous ne le lui dites pas. Résultat : vous ne le lui dites pas; et ainsi, non seulement toute la

partie de votre fortune que vous avez sous cette forme ne paie aucun des deux impôts progressifs, mais même l'autre partie de votre fortune, celle que vous ne pouvez dissimuler — parce que sous forme immobilière — paie moins qu'elle ne devrait payer, puisque la dissimulation que vous avez faite d'une partie de votre fortune vous fait tomber dans une catégorie moins fortunée, où le taux de l'impôt est plus faible.

Bordereau de coupons et carnet de coupons avaient pour but de mettre fin à cette fraude colossale en obligeant les détenteurs de titres au porteur à se faire connaître lors de l'encaissement de leurs coupons... D'où la résistance acharnée apportée par « la fortune » à tout ce qui tend à « nominaliser » le titre au porteur.

Et un post-scriptum du même article annonçait que le ministère Caillaux, qui venait de se présenter devant les Chambres, promettait dans sa déclaration ministérielle la suppression du carnet de coupons.

Mais le ministère Caillaux tombait sur la question des décrets-lois, dénoncés comme anti-parlementaires par cette fripouille d'Herriot qui les applique lui-même aujourd'hui à tour de bras.

Alors il fallait frapper un grand coup. La « pression » sur le franc devint formidable. Et ce fut la grande panique financière de l'été 26, créant une atmosphère d'émeute, et se terminant, elle aussi, par le coup de théâtre de l'« Union Nationale » : le ministère Poincaré, la mise en scène de Versailles, etc... Le carnet de coupons avait vécu...

Or de même que ce fut exactement à la veille de la mise en application du carnet de coupons *que la panique sur le franc fut déclanchée, ce fut exactement à la veille de la mise en application de la carte d'*identité fiscale *dont le rôle est le même que celui du carnet de coupons, que l'émeute du 6 février fut lancée. Ce n'est évidemment pas là simple coïncidence.*

Pour les grosses fortunes mobilières, c'est une question de vie ou de mort que pouvoir dissimuler les titres au porteur ; aussi leur représentant qualifié, la Haute Banque, groupée autour de la Banque de Paris et des Pays-Bas, n'hésite-t-elle pas à jouer son va-tout, chaque fois qu'elle est sérieusement menacée dans son privilège de fraude. Finaly crée un ministère d'« Union Nationale » en organisant l'émeute par le moyen que l'actualité lui offre : hier en utilisant l'instabilité du franc, aujourd'hui en utilisant le scandale Stavisky.

C'est pourquoi le premier acte du ministère Doumergue-Finaly fut d'ajourner au 1er juillet la mise en application de la carte d'identité fiscale, et c'est pourquoi il fallait que les traitements des fonctionnaires soient à toute force diminués avant le 1er juillet. Au 1er juillet, grâce aux diminutions des traitements et des pensions, grâce aux diminutions des salaires des cheminots, on aura un budget à peu près équilibré, et alors, puisque le budget sera en équilibre, pourquoi vouloir maintenir la carte d'identité fiscale ? — Ainsi le tour sera joué. Comme le bordereau de coupons, comme le carnet de coupons, la carte d'identité aura vécu... Et le ministère Doumergue pourra alors passer la main ; il aura accompli la tâche pour laquelle les cadavres du 6 février l'ont porté au pouvoir.

Envoyez-nous des noms d'abonnés possibles

Pas un sou n'est demandé aux actionnaires des chemins de fer

Comme tout le monde sait, un déficit c'est la différence entre les dépenses et les recettes; il en est ainsi pour le déficit des chemins de fer. Mais ce qu'on sait moins, c'est que dans ce qu'on appelle les dépenses des chemins de fer, il entre... le bénéfice des Compagnies.

Les dépenses des chemins de fer ne consistent pas, en effet, seulement dans les salaires des employés, l'achat des fournitures et l'amortissement du matériel. Elles comprennent aussi un « bénéfice » que les Cies de chemins de fer se servent à elles-mêmes, qui est constitué, d'une part, par une somme fixe et, d'autre part, par des primes allouées selon les conditions du trafic. Ainsi l'ont stipulé les conventions « scélérates ». Grâce à celles-ci, les Compagnies de chemins de fer réalisent ce miracle de faire des bénéfices et de distribuer des dividendes, même lorsque l'exploitation est en perte. Ce soi-disant déficit, le déficit de l'exploitation proprement dite, plus le déficit provenant du bénéfice que se servent les compagnies, c'est l'Etat qui le paie.

Pour diminuer immédiatement cette charge de l'Etat, deux moyens de possibles : diminuer les salaires ou diminuer le « bénéfice » servi aux Compagnies. Si le gouvernement d' « union nationale » avait eu tant soi peu de pudeur, s'il avait essayé de justifier tant soit peu sa prétention de demander des « sacrifices » à « toutes les classes de la nation », il aurait usé des deux moyens à la fois : il aurait diminué les salaires, mais il aurait, en même temps, diminué les sommes allouées aux actionnaires, ces sommes qui, pas plus tard que l'année dernière, ont été augmentées *en vertu de la convention super-scélérate de Daladier* (voir R.P. du 10 octobre 1933).

Mais il s'en est bien gardé, car il sait qu'il peut tout se permettre; il n'a même pas besoin de sauver les apparences.

Ainsi, en moins d'un an, on a accru la part des actionnaires, et réduit celle des ouvriers. Rien ne saurait mieux montrer l'ignoble et brutale politique de classe de notre « démocratie ».

Voilà qu'on prétend encore une fois nous faire le coup de la "lutte contre la vie chère"

Chaque fois qu'une nouvelle offensive est menée contre les salaires des travailleurs, ça ne rate pas. Le gouvernement lance un communiqué : il va prendre des mesures pour faire baisser le coût de la vie.

Comme culot, c'est véritablement formidable !

C'est formidable, parce que pas une seule mesure prise par les gouvernements successifs, depuis, pour le moins, que la crise a éclaté, n'a eu d'autre but que de faire monter le coût de la vie; parce que, au moment même où on annonce pour cette nme fois, la lutte contre la vie chère, on continue à prendre des mesures tendant à faire hausser les prix.

Depuis 3 ou 4 ans, on n'a cessé de « contingenter » l'entrée en France des produits les plus

nécessaires à la vie, de façon à permettre aux producteurs français de vendre en France leurs produits à des prix de monopole qui atteignent le double ou le triple des prix mondiaux.

Depuis un an environ, on a étendu cette politique aux produits des colonies françaises dont leurs similaires moins chers ne peuvent pratiquement plus entrer en France, si bien que les produits exotiques (huile d'arachide, café, bananes, etc.), sont vendus eux aussi en France très au-dessus de leur prix mondial.

Le dernier acte des Chambres a été de voter la suppression des magasins à prix uniques, parce que ceux-ci, ayant fait sur les autres grands magasins, l'économie de la livraison à domicile, de la reprise des « rendus », des ascenseurs, etc., vendaient trop bon marché.

Le dernier acte du gouvernement a été, en même temps qu'il réduisait les salaires des cheminots, de se donner le droit, sous le nom fallacieux de « coordination des transports », de supprimer les entreprises de transport sur route qu'il lui plairait. Or, quand une telle entreprise existe, c'est qu'elle a des clients. Si elle a des clients, c'est parce que, tout compte fait, ce mode de transport est moins cher que les autres. Supprimée, ses clients devront s'adresser aux autres modes de transport, qui sont plus chers. Première cause d'augmentation du coût du transport et, donc, du coût de la vie. Ce n'est pas tout. Les entreprises de transport automobiles qui resteront autorisées, seront, de ce fait, pourvues d'un véritable monopole. Au lieu des prix qu'elles pratiquent actuellement, qui résultent de la concurrence, elles pourront, alors, établir des prix de monopole, beaucoup plus élevés... : seconde cause d'augmentation des prix.

Etc..., etc...

Telles sont les causes du maintien du coût de la vie en France à un niveau exorbitant. Ces causes résident toutes entières dans des mesures d'Etat. On sait que nous n'avons aucune sympathie pour les petits commerçants, classe aussi réactionnaire économiquement que socialement, mais prétendre voir dans leurs « bénéfices exagérés » la cause de la vie chère, c'est proprement se foutre du monde. La concurrence entre eux est trop vive pour qu'ils puissent faire autre chose que vivre. Après la guerre, on avait déjà prétendu voir dans les « mercantis » les agents de la hausse des prix. Qui oserait prétendre maintenant que c'est a eux que l'on doit que les prix ont quintuplé de 1914 à 1926? Mais nos salopards de ministres entendent aiguiller encore l'opinion publique sur la même voie : alors que la « vie chère » est, aujourd'hui comme alors, uniquement le fait de l'Etat, on lance quelques pétarades, d'ailleurs inoffensives, sur ces pauvres niais qui n'en peuvent mais...

La Sainte-Alliance

Enfin, Trotsky est expulsé! Staline va pouvoir respirer.

Car personne, je pense, ne doute que c'est sur la demande de celui-ci que le gouvernement français a expulsé l'homme d'octobre.

*La bureaucratie stalinienne de France avait, à plusieurs reprises, réclamé l'expulsion du « contre-révolutionnaire ». Cependant, du point de vue gouvernemental, rien ne pouvait justifier celle-ci. Trotsky avait exactement la même activité — ni plus ni moins — que celle qu'il eut toujours depuis son arrivée en France, et même auparavant, à Prinkipo. Aucun fait nouveau de son côté. Par contre, des démarches diplomatiques plus pressantes vinrent, sans doute, préciser et confirmer les désirs que le gouvernement russe avait déjà fait connaître par la voie de l'*Humanité*. Doumergue ne pouvait point alors ne pas les satisfaire? Au moment où la nouvelle alliance franco-russe est en pleine voie de réalisation, au moment où Staline s'apprête à la sceller définitivement en donnant son adhésion à la Société des Nations, c'est un service qu'on ne pouvait lui refuser.*

Et, comme quand on n'a pas de raison, il faut se créer un prétexte, ce fut la grotesque mise en scène de Barbizon : les voisins soi-disant « intrigués », qui croient à de l'espionnage, la police locale, la première pourtant à savoir que Trotsky était là, faisant une irruption mélodramatique dans le repaire des « bandits » inconnus, etc... Tous ces enfantillages ridicules par lesquels les gouvernements ont l'habitude d'égarer l'opinion publique, chaque fois qu'ils ont un mauvais coup à perpétrer.

Mais qui pourra être dupe! Ce ne sont ni les « voisins » de Barbizon, ni Sarraut — qui s'en fout — qui ont fait expulser Trotsky : ce ne peut être, ce n'est que l'assassin de la Révolution russe, le nouveau czar, celui pour lequel Trotsky — quoi qu'il soit par ailleurs — figure le spectre même de la Révolution.

R. L.

Nous avons décidé de doubler notre collection de livres, inaugurée avec le Précis de Géographie économique, **de** Horrabin, **par une collection de brochures.**

Des brochures à bon marché, susceptibles, par là, d'une grande diffusion, et traitant des principales questions d'actualité. Les traitant, — comme on essaye de traiter tout sujet à la Révolution Prolétarienne — **en fonction des faits. Des brochures de** documentation, **non de bourrage de crânes.**

Notre première brochure est à la composition. Elle sortira fin mai. Elle sera constituée par la récapitulation aussi complète que possible des crimes commis par l'impérialisme français en Indo-Chine, au cours de ces dernières années.

Car, s'il est indispensable de dénoncer les atrocités nazi et fascistes, il est non moins indispensable de dénoncer les atrocités et les crimes de notre propre impérialisme, qui ne le cèdent en rien à ceux d'Hitler et de Mussolini.

Notre brochure sera le premier chapitre du Livre Brun **de la colonisation française.**

Nous comptons sur tous nos lecteurs, sur tous nos amis, pour la diffuser sur une très grande échelle.

Dès la quinzaine prochaine, nous donnerons toutes les indications pratiques utiles.

A la Monnaie

La Résistance aux Décrets-Lois

Déjà l'an dernier, notre petite administration s'était signalée comme une des plus combatives, dans la grande armée des fonctionnaires et assimilés (1). Les ouvriers des *Monnaies et Médailles* n'ont jamais boudé à l'action, et, contrairement à ce que certains pensaient, le fait que c'était un syndicat autonome qui y occupait une situation prépondérante, ne laissa pas le personnel à la remorque du mouvement général.

Manifestations dans la rue à la sortie du travail, meetings dans l'usine, arrêts de travail, toutes ces formes de résistances, ces derniers temps, n'ont pas cessé d'être pratiquées. Une telle activité ne pouvait échapper aux pouvoirs publics, si bien que la répression s'est abattue avec une rigueur particulière sur les ouvriers de la *Monnaie*.

A la veille de la parution des décrets-lois, on pouvait craindre que la longue guerre d'usure pratiquée par les divers gouvernements qui se sont succédés depuis deux ans ait amoindri la capacité de résistance des fonctionnaires. Les mesures prises en décembre, par le ministère Chautemps, touchaient une fraction importante des fonctionnaires, qui dès lors pouvait rester indifférente à la parution des décrets-lois, ceux-ci ne modifiant que de 1 % le taux du prélèvement pour les salaires moyens.

A la *Monnaie*, plus de la moitié du personnel avait, en raison de la modicité des salaires, conservé son salaire intact jusqu'aux décrets-lois ; cependant, malgré le scandale d'un prélèvement sur des paies de *moins de* 900 *fr. par mois*, les décrets-lois n'auraient pas provoqué une réaction bien vive sans les décisions concernant les retraites. Celles-ci étaient la destruction par un trait de plume, d'un édifice qui représente l'effort d'une génération de syndiqués.

L'action...

Dès le 4 avril, veille de la parution des décrets, les ouvriers de la Monnaie qui attendaient avec impatience des mots d'ordre des Cartels centraux, insistèrent auprès de leurs syndicats propres pour l'organisation d'une manifestation, quelle qu'elle soit.

Le lendemain, en conséquence, nous prenons une initiative analogue à celle de la *Fédération autonome* : nous retardons la rentrée du travail d'une demi-heure, en tenant un meeting dans la cour de l'hôtel Conti.

Dans la semaine qui suit, nous apprenons successivement : la décision du Cartel unitaire pour des manifestations le 13, plus spécialement dans les P.T.T., où l'ardeur du personnel du Central télégraphique — qui agit chaque jour — entraîne une partie importante de la corporation — et celle du Cartel confédéré qui lance un ordre d'action pour le lundi 16.

Décidément ça ne va plus ; après l'accord tacite qui avait permis la réalisation du 12 février, voici les bêtises qui recommencent !

La semaine précédente, un premier malentendu était né déjà, du fait de l'organisation dans les mêmes salles de la Bourse, à une journée d'intervalle, de deux meetings convoqués l'un par le Cartel unitaire, l'autre par les Confédérés. A ce dernier la lecture d'un ordre du jour contenant des phrases provocatrices à l'égard des confédérés devait rendre la salle houleuse, et Bouthonnier, chargé de cette triste besogne, ne put parler durant 10 minutes.

De cette situation, il résulte que, contrairement au 20 février 1933 et au 12 février 1934, nous nous trouvions en présence de mots d'ordre s'appliquant à des journées différentes.

(1) Voir la *R.P.* du 10 mars 33.

A la Monnaie, les unitaires nous firent comprendre qu'ils tenaient beaucoup à la manifestation du 13 ; personnellement, cette manifestation, par trop limitée aux postiers parisiens, ne m'emballait pas beaucoup ; une partie des copains hésitait à marcher ; néanmoins, pour assurer le succès du mouvement du 16, notre syndicat autonome décida de manifester les deux jours : le 13 et le 16.

Le 13, l'arrêt du travail est suivi par la presque unanimité du personnel ; de 14 heures à 15 heures, nous tenons une réunion dans la cour ; un représentant de chaque syndicat prend la parole et un ordre du jour est porté à la direction.

Le lundi 16, la circulaire menaçante du gouvernement est affichée dans les ateliers ; des sanctions immédiates sont promises à qui quittera son travail, collectivement ou individuellement !

En outre, les membres des trois bureaux syndicaux : autonome, unitaire, confédéré, sont appelés individuellement dans la matinée devant le directeur et deux autres hauts fonctionnaires. Il est demandé à chacun s'il prend la responsabilité de l'ordre du jour voté le 13, et, sur réponse affirmative, nous sommes menacés de sanctions, dont l'importance dépendra des événements ultérieurs.

Nous ne comprenons pas : l'ordre du jour du vendredi n'avait rien d'incendiaire ; la tentative d'intimidation ne trouble personne ; dès cet instant nous savons que, le soir, certains seront frappés, mais c'est une raison de plus pour assurer le succès de la manifestation.

A 14 heures, l'arrêt du travail est total ; seuls les agents de maîtrise — qui avaient pourtant marché l'an dernier — se sont abstenus ; nouveau meeting dans la cour, clôturé par un ordre du jour plus énergique — puisqu'on nous a fait grief d'un papier anodin.

Le travail reprend à 15 heures. Aussitôt, 11 militants sont appelés devant l'ingénieur-chef d'exploitation, pour s'entendre annoncer leur révocation d'ordre du directeur, à partir du jour même, 15 heures ! La nouvelle se répand, le travail cesse à nouveau pendant une heure et ne sera repris que sur l'invitation des syndicats ; les agents de maîtrise eux-mêmes se sont arrêtés. Les révoqués sont les secrétaires, secrétaires-adjoints et trésoriers des trois syndicats ; les unitaires ont l'honneur de deux révocations supplémentaires.

...et ses suites

L'indignation est grande dans l'établissement. Le 17, une réunion générale se tient, à laquelle assistait la presque totalité des ouvriers, dont la combativité n'est nullement entamée. La tentative de briser les organisations a complètement échoué. Un bureau unique s'est reconstitué, avec les rescapés des trois conseils, tandis qu'un Comité d'action composé de vieux militants tente d'obtenir la levée des sanctions. Concernant la solidarité, l'enthousiasme des copains est tel qu'ils prennent les engagements les plus graves vis-à-vis des sanctionnés.

Avec les postiers et, proportionnellement plus qu'eux encore, nous partageons l'honneur des sanctions les plus lourdes.

Dans la bagarre, il y a toujours des victimes, mais les victimes désirent que leur action porte au maximum. Dans l'ensemble, la journée du 16 février fut inférieure aux mouvements précédents ; le courant sentimental qui s'est affirmé pour la solidarité risque de ne pas être utilisé à plein, en raison des rivalités de tendances. La longue bataille des fonctionnaires se terminera-t-elle par une déception ? Ou bien, de ces mesures de restriction et de brutalité qui vont faire naître un courant de désaffection des fonctionnaires à l'égard de l'Etat-patron, saurons-nous tirer des leçons profitables pour l'avenir du syndicalisme ? Quelles que soient les fautes des uns et des autres, le sectarisme des unitaires, la passivité trop visible de bien des organisations confédérées, le mouvement des fonctionnaires a réalisé ce qui était possible, en l'absence de l'appui de syndicats puissants de l'industrie privée : il a résisté honorablement.

G. MAUPIOUX.

Parmi nos lettres

Au Syndicat le pouvoir !

Le syndicat est corrompu, nous dit Postgate.

Notre camarade Postgate, de Londres, nous adresse la lettre suivante, relative à notre manifeste :

Je ne comprends pas votre mot d'ordre « Tout le pouvoir aux syndicats ». Je suis un étranger; donc, un peu un homme qui tombe de la lune. J'ai lu la R. P. *pendant des années. J'en possède même la collection complète. En la lisant attentivement, j'y trouve: 1° Que toutes les trahisons des partis politiques se sont également produites dans les syndicats, et même avec plus de lâcheté et des conséquences plus graves; 2° Que les syndicats actuels se divisent en deux fractions dont l'une est plus stupide et plus criminelle que le Parti communiste lui-même, l'autre encore plus directement au service de la bourgeoisie que le Parti socialiste; 3° Que les hommes justes et probes ne sont dans les syndicats qu'une infime minorité, toujours vaincus, et il n'y en a en tout que quelques centaines.*

Veuillez donc expliquer à un pauvre anglais qui croit toujours à la nécessité de l'unité de la classe ouvrière sur le terrain politique et sur le terrain économique (et même sur le terrain coopératif) pourquoi vous demandez « tout le pouvoir » à ces organisations corrompues ? J'ai quelque connaissance des folies et des trahisons du mouvement ouvrier anglais; mais je vous jure que les mensonges, lâchetés, bourrages de crânes et trahisons françaises que vous avez si bien exposés m'ont terrifié. « Au moins », disais-je, « on ne parlera pas de donner tout le pouvoir à des organisations comme ça ». Mais voici que vous faites exactement cela. Parleriez-vous par hasard de syndicats idéaux, qui n'existent nulle part, et dont tous les chefs seraient des lecteurs de la R. P. *? Je ne le crois pas, car vous êtes des hommes pratiques, mais alors, quoi ?*

Les syndicats ne sont pas parfaits. On y trouve chez eux de la lâcheté, de la corruption, de la trahison. C'est tout à fait notre avis. Aucune organisation ne saurait être parfaite, parce que les organisations sont ce que sont les hommes qui les composent, et qu'aucun homme n'est parfait. Les syndicats sont ce qu'est le prolétariat, dont ils sont l'émanation la plus directe ; et le prolétariat n'est pas parfait. Il y a dans le prolétariat, comme dans toute autre classe, de la lâcheté, de la corruption, de la trahison ; les syndicats ne seraient pas des organisations prolétariennes, si chez elles aussi ces vices n'existaient pas ; ce seraient des associations de saints, non des associations de travailleurs.

C'est donc un véritable enfantillage que refuser le droit au pouvoir à un type d'organisation — sans désigner d'ailleurs, et pour cause, quelle est l'organisation parfaite qui en serait digne — sous prétexte que dans les organisations de ce genre se côtoie, comme dans tout ce qui est vivant, le bien et le mal, le vice et la vertu, les lâches et les héros. Ce qu'il faut uniquement considérer pour juger de la valeur d'une organisation, c'est si elle est adaptée à son but, si, par sa constitution même, elle se trouve nécessairement être la plus apte — voire la seule apte — à poursuivre et à atteindre — malgré la corruption, la lâcheté et la trahison — le but poursuivi.

Or, quel est le but que nous poursuivons ?

Nous poursuivons la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme. C'est-à-dire : que les producteurs, ceux dont le travail est la source de toute valeur, de toute richesse, ne soient pas privés d'une partie des produits que leur travail crée, au profit d'une classe s'arrogeant le droit de consommer sans produire, ou de consommer plus que l'équivalent de ce qu'elle produit, au nom de sa naissance ou de sa richesse, de la violence ou de la ruse. Supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme c'est faire que les producteurs seuls aient pouvoir de disposer de la production.

Il est évident que cela n'est possible qu'à la condition que le pouvoir soit entre les mains des producteurs — des producteurs *eux-mêmes* et non de ceux qui s'arrogent le droit de s'en prétendre les « représentants », car qui a le pouvoir, même un saint, l'utilise à ses propres fins, non à celles d'autrui.

Or dans l'état actuel des choses, il n'est qu'une organisation qui soit l'organisation directe de l'ensemble des travailleurs, une organisation qui, par sa constitution même, est ouverte à tous les travailleurs, et à eux seuls : le syndicat. Le syndicat qui groupe sur le terrain même de la production, les producteurs. Il s'en suit que seul le syndicat est susceptible de mettre fin à l'exploitation, et non de remplacer seulement un mode d'exploitation par un autre.

Si on veut en trouver une confirmation en quelque sorte expérimentale, qu'on regarde l'action passée des syndicats dans le cadre même du système capitaliste. La dépendance intime, constitutionnelle, du syndicat à l'égard des intérêts de la classe ouvrière est telle que non seulement nous voyons le syndicat, et lui seul, parvenir à obtenir des améliorations à la situation matérielle du travailleur, mais que nous voyons ce résultat atteint là même où l'organisation syndicale présente les vices les plus accusés. Il n'est certes pas de pays où les chefs de syndicats soient plus corrompus qu'aux Etats-Unis, il n'est pas de pays où pendant la plus grande partie de leur existence, les syndicats n'aient fait preuve de plus d'étroitesse d'esprit qu'en Angleterre, néanmoins, syndiqués ouvriers d'Amérique et syndiqués ouvriers d'Angleterre ont toujours joui d'une situation matérielle supérieure à celle de tous autres ouvriers du monde, car ils ont eu, plus que tous autres, des syndicats, de vrais syndicats, c'est-à-dire des syndicats indépendants, et non simplement des appendices de partis ou de sectes baptisés du nom de syndicats.

Par nature, congénitalement en quelque sorte, le syndicat, et lui seul, est lié à la classe ouvrière ; malgré toutes les erreurs, toutes les fautes, tous les vices, il ne peut détacher son sort du sort de celle-ci. « *Au syndicat, le pouvoir !* » est le synonyme, le seul synonyme, de : « *Au prolétariat, le pouvoir !* »

Nous avons encore quelques manifestes

Au Syndicat, le pouvoir !

Demandez-les nous,

et distribuez-les !

En dehors des syndicats il y a des gens très bien, nous dit Baranton.

Nous avons reçu de Baranton, ancien député communiste, la lettre suivante :

Le mot d'ordre « Tout le pouvoir aux Syndicats ! » n'est pas pour m'effrayer et je me mettrai volontiers à votre disposition pour le propager à l'intérieur du Parti socialiste auquel j'ai donné mon adhésion et qui n'a pas encore déterminé ce que pourrait être la Constitution nouvelle après la prise du pouvoir.

J'ai rejeté comme inadmissible en France la formule soviétique dont la cascade de délégations successives enlève pratiquement aux gouvernés tout pouvoir sur les gouvernants et je vous sais gré de mettre à l'ordre du jour la discussion d'un régime éventuel s'inspirant de la démocratie ouvrière et sauvegardant les droits et la dignité de l'individu.

Il serait néanmoins nécessaire que vous éclaircissiez ce mot d'ordre si vous voulez recruter des adhésions conscientes et réfléchies.

« Tout le pouvoir aux Syndicats », est-ce la formule d'un système transitoire de dictature du Prolétariat ? Est-ce que, au contraire, vous en faites la constitution définitive de l'Etat ouvrier après une période de dictature exercée sous le contrôle des syndicats par le bureau fédéral ?

1° S'il s'agit d'un système de démocratie ouvrière pour l'avenir, *cela suppose que vous avez résolu la sempiternelle question tant de fois discutée dans les groupes : Quelle place sera faite aux savants, écrivains, artistes, etc., dans la société de demain ?*

Il est bien évident que si vous avez adopté pour tous l'obligation d'accomplir une journée légale de travail de 5 ou 6 heures, tout le monde devient syndicable *et, de ce fait, détenteur de droits civils.*

Les arts, les recherches scientifiques, la littérature, etc., étant considérés comme des moyens utiles et élevés d'employer les loisirs.

Si cette thèse si souvent entendue est la vôtre — celle du noyau de la R. P. *— je pense qu'il serait utile que vous le disiez pour éclairer le sens de votre mot d'ordre « le pouvoir aux syndicats ».*

2° S'il s'agit d'un régime provisoire, *je suis obligé pour la première fois de constater un désaccord avec la* R. P. *qui a fait un si utile travail de redressement.*

Dans le Parti communiste, j'ai été de ceux qui ont accepté la limitation à 1/10e des professions libérales sur les listes électorales de candidatures, ceci pour que l'émancipation des travailleurs soit l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

Mais je n'ai jamais pensé à évincer totalement les éléments intellectuels qui se mettent à nos côtés.

Le pouvoir aux syndicats correspondrait à évincer les camarades non syndicables de la vie collective et politique du pays.

Des hommes de toutes les opinions, anarchistes, socialistes, communistes, les écrivains, les savants, les artistes, que nous sommes heureux de solliciter par des appels en vue de l'amnistie ou en toute autre circonstance, seraient déclarés indignes de participer à la désignation de l'appareil confédéral devenu gouvernemental.

D'autres qui à certains moments ont été menacés de représailles, ou de mort, pour leur opposition aux magnats, Longuet pendant la guerre; Sadoul, Blum, André Marty, Sébastien Faure, etc... n'auraient même pas les mêmes droits que les camarades fonctionnaires ou ouvriers qui viennent d'adhérer à leur syndicat.

Notre ami Loriot qui termina sa vie comme petit commerçant, Karl Marx, Lénine, Sorel, Proudhon eux-mêmes seraient, s'ils vivaient, privés de leurs droits civils sous le gouvernement syndicaliste élu par les syndicables seulement.

Avez-vous voulu dire cela ?

Avez-vous pensé qu'ils devraient user d'un subterfuge pour se faire inscrire dans un hypothétique syndicat d'« artistes prolétariens », de « médecins sociaux », ou de « littérateurs ouvriers », je ne le pense pas.

Alors ? Des explications sont nécessaires.

Pour ma part, jusqu'à plus ample informé, je continue à préférer comme base de la démocratie ouvrière la base locale *réunissant les membres des partis ouvriers et les membres des comités intersyndicaux, c'est-à-dire, avec les syndicables, tous les individus qui ont risqué ou donné quelque chose, tranquillité, temps, argent, dans la lutte que nous menons ensemble.*

Les syndicats ne sont pas constitués de gens parfaits, nous a dit Postgate ; en dehors des syndicats, il y a des gens qui, s'ils ne sont pas parfaits, valent tout de même mieux que beaucoup de syndiqués, nous dit Baranton. Même idée, sous deux formes différentes. Nous ne pouvons donc mieux faire que de renvoyer Baranton à ce que nous venons de répondre à Postgate.

Ajoutons seulement que s'il y a des non-syndicables véritablement dévoués au prolétariat, ils ne seront point « évincés de la vie collective et politique du pays », mais ils devront — et sauront d'eux-mêmes s'ils sont sincères — se subordonner au prolétariat organisé, seul capable de diriger la vie collective et politique dans la voie de l'émancipation. Serviteurs du pouvoir des syndicats ; non participants à ce pouvoir. Car « Ni Dieu, ni César, ni *tribuns* ! »

Chez la Brute

Le Comité mondial pour l'aide aux victimes du fascisme de Hitler communique que du *1er Janvier 1933 jusqu'à ce jour*, les victimes des nazi se montent à :

tués 5.000
blessés 119.000
envoyés dans les camps de concentration 174.000

Solidarité pour nos frères allemands

La crise se fait de plus en plus sentir, la souscription s'en ressent. Nous n'avons reçu ce mois-ci que 937 francs. Ce n'est pas beaucoup. Nous avions promis un secours mensuel de 2.000 francs.

Nous faisons un pressant appel à tous, pour qu'ils apportent leur solidarité à nos camarades restés en Allemagne.

Adresser la correspondance et les fonds au camarade Delsol, Syndicat du Gaz de Banlieue, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, Paris-10e, Chèque postal Paris, 1748-92.

Neuvième liste de souscription

Salençon (Paris), 72 fr.; Simone Petrement (Seine), 50; Bureau (Alger), 50; Pinty (Alger), 100; Crespo (Alger), 10; T. (Creuse), 20; Piquet (Seine), 40; G. (Loire), 40; Mlle Jouveshomme (P.-de-D.), 20; J. A. (Lyon), 10; Mlle J. Thomas (S.-et-L.), 20; souscription versée par Hasfeld (Paris), 100; Berthe Moraux (S.-et-O.), 5; Sancier (Paris), 10; Mlle Petrement (Seine), 30; Louzon (A.-M.), 100; Monatte (Paris), 10; Lancia (Jura), 10; Delsol (Paris), 10; Syndicat Unitaire de la Typographie Parisienne, 200.

Total de la neuvième liste	937 fr.
Total des listes précédentes	17.025 fr. 30
Total au 31 mars 1934	17.692 fr. 30

CHEZ NOS FRÈRES DE BELGIQUE

La grève du textile de Verviers

Deux mois de lutte pour la défense du « régime syndical »

N'ayant séjourné que 24 heures à Verviers, je n'ai pas la prétention de brosser le tableau complet de cette grève, ni celle de décrire le mouvement syndical verviétois et de raconter son passé. Il est cependant vrai que l'on apprend parfois plus en 24 heures d'une période de lutte intense qu'en un mois de calme plat.

CE QU'EST VERVIERS

Grand centre ouvrier, l'agglomération verviétoise compte 100.000 habitants; c'est le centre de l'industrie de la laine; on l'a appelée le Bradford de la Belgique.

Habitations et usines sont massées le long de la Vesdre, rivière dont l'eau se prête particulièrement au traitement des laines; la qualité de cette eau est à l'origine de la réputation mondial de Verviers.

Du haut d'une des collines escarpées qui entourent la ville, on découvre un panorama industriel imposant, sans que, comme on pourrait le craindre, l'air soit chargé de poussières et de fumée. Il est intéressant de noter que, même avant l'utilisation de l'électricité, « il n'y eut jamais de question de la fumée à Verviers ». Ce renseignement est tiré d'un très intéressant livre d'un auteur libéral, M. Laurent Dechesne, *l'Avènement du régime syndical à Verviers* (Paris, 1908). Ceci est attribué à la qualité du charbon employé et à la configuration du pays, où la verdure côtoie l'usine.

L'industrie de la laine occupe environ 15.000 ouvriers ; on compte 187 patrons, dont les plus gros sont Peltzer, le président de la Fédération patronale ; Ivan Simonis ; Flipo, un Français, propriétaire des usines de « La Vesdre » et qui possède également des usines à Roubaix-Tourcoing.

LES ORGANISATIONS SYNDICALES

Tous les ouvriers de la laine sont organisés. A Verviers, dans le Textile, on est syndiqué à 100 %.

Mais deux organisations syndicales se partagent les ouvriers. La plus importante est la Fédération Textile Ouvrière, dont le secrétaire est le camarade Alexandre Duchesne, député socialiste; cette organisation est affiliée à la « Centrale syndicale de l'agglomération verviétoise » et à la « Commission Syndicale belge » ; elle groupe 13.000 ouvriers. A côté de la Fédération Textile Ouvrière, existe la Fédération Libre des ouvriers et ouvrières de la Laine peignée, organisation complètement autonome, qui a pour secrétaire le camarade Jean Leysten. Elle groupe aujourd'hui 1.800 ouvriers, tous du Peigné, tandis que la Fédération Textile Ouvrière réunit toutes les catégories (Cardé, laveurs, tisseurs, etc.) y compris une Association du Peigné, concurrente directe de la Fédération Libre, et d'ailleurs formée d'anciens membres de celle-ci.

Un passé encore tout proche interdit d'écrire que l'accord parfait règne entre les deux organisations; mais, ainsi qu'on le verra plus loin, il n'est pas osé de penser que la grève actuelle aura fait faire au moins un pas à la cause de l'unité.

Il existe à Verviers un quotidien socialiste du soir, *Le Travail*, qui paraît sur 6 pages et est dans sa 34e année. Comme bien l'on pense, il constitue un instrument précieux pour la fédération locale du Parti Ouvrier Belge et pour la Centrale Syndicale verviétoise : son rôle dans chaque mouvement est très important. Depuis le début de la grève, sa première page lui est presque entièrement consacrée. C'est dans la collection du Travail que j'ai puisé les éléments de la présente esquisse.

Mais il n'est pas inutile de tracer, ne fût-ce que de façon sommaire, le passé syndical de Verviers.

Le passé syndical de Verviers : un passé d'organisation et de lutte imprégné du syndicalisme français d'avant-guerre

Les premiers mouvements de résistance ouvrière signalés dans la très vieille région industrielle de Verviers se produisirent tout au début du XVIIIe siècle. En 1724, une sorte de société de secours mutuels fut formée entre les « tondeurs ». En 1743, après un mouvement, les premiers conseils d'arbitrage virent le jour. Une nouvelle organisation ouvrière fut fondée, à la suite de plusieurs grèves, en 1759, sous le nom de « Rénovation de la Confraternité des tondeurs ».

Eclipse d'assez longue durée. M. Laurent Dechesne nous apprend que « pendant les trois premiers quarts du XIXe siècle, à peu près, le syndicalisme verviétois n'a pas d'histoire... Les premières tentatives d'organisation professionnelle datent de l'Internationale ».

AFFILIÉS A L'INTERNATIONALE

En 1868, des adeptes de Proudhon constituèrent une société ouvrière; « les Francs-Ouvriers de Verviers », qui s'affilia à l'Internationale.

« Dès cette époque, apparaissait cette forme

d'organisation ouvrière qui eut tant de succès à Verviers : *le Syndicat d'usine.* »

Des patrons participaient à des Réunions ouvrières, assemblées où l'on discutait des possibilités d'entente entre le capital et le travail. Cet essai devait échouer lorsque fut mis à l'ordre du jour des Réunions ouvrières, en 1871, le problème de la réduction des heures de travail.

En 1872, une grève malheureuse entraîna la disparition des « Francs-Ouvriers ». Dès cette époque, les métallurgistes verviétois avaient obtenu la journée de 10 heures.

Entre 1882 et 1884, divers syndicats (mécaniciens, cordonniers, fileurs) furent constitués, mais ils végétèrent et « ce fut seulement, écrit M. Laurent Dechesne, après la campagne d'agitation de 1893 en faveur du suffrage universel, que le syndicalisme s'implanta sérieusement à Verviers. Les tisserands, les fileurs de laine peignée et les fileurs de laine cardée s'engagèrent successivement dans la voie de l'organisation ouvrière ».

La Fédération Libre de la Laine peignée date de cette époque. Les statuts actuels portent la mention : « Fondée le 2 décembre 1894 ».

1906, POINT CULMINANT

De 1895 à 1900, le mouvement syndical verviétois ne semble pas avoir marqué de grands progrès, la mutualité accaparant les efforts ouvriers; mais, dès 1900,il se produisit un véritable réveil.

Un militant, Roggeman, qui a laissé des traces profondes dans le mouvement et qui, chose plutôt rare en Belgique, paraît avoir été animé d'un esprit de lutte comparable à celui du syndicalisme français d'avant-guerre, réorganisa les tisserands et, à l'aide d'une feuille mensuelle, *Le Tisserand,* qui devint ensuite *Le Travail,* organe des syndicats verviétois, (c'est en 1906 que *Le Travail* devint quotidien) imprima au mouvement syndical à Verviers une grande activité et une progression constante.

Un tableau en donnera une idée :

Professions	*Nombre d'ouvriers*	*Nombre de syndiqués en 1900*	*Nombre de syndiqués en 1906*
Laine Peignée ...	3.100	900	3.100
Laine cardée	3.700	250	3.600
Tisserands	2.700	150	2.500
Apprêts et Laveurs	4.000	100	4.000
Presseurs	250	néant	200
Ourdisseuses	400	néant	300
Noueuses	400	néant	360
Nettoyeuses	730	néant	630
Façonniers	220	néant	210

Soit, pour le textile : 15.500 ouvriers ;
et, en 1900 : 1.400 syndiqués ;
en 1906 : 14.900 syndiqués.

En 1906, Verviers compte, en tout, 26 syndicats corporatifs qui, outre l'industrie de la laine, réunissent 1.150 métallurgistes ; 500 charretiers et conducteurs ; 600 tailleurs de pierres et maçons; 600 magasiniers (manutention); 1.050 cordonniers; 300 mouleurs; 200 typographes; 400 corroyeurs et tanneurs; 75 cochers de fiacre; 45 employés de tramways ; 75 chocolatiers-confiseurs ; 80 plombiers-zingueurs ; 350 travailleurs du bois ; 45 jardiniers ; 90 chapeliers.

Eh bien ! sur 26 syndicats groupant plus de 20.000 travailleurs, seuls 2 syndicats, les Apprêts et Laveurs et les mouleurs, groupant en tout 5.000 syndiqués, étaient affiliés, en 1906, au Parti Ouvrier belge. Entre 1900 et 1906, le Syndicat des métallurgistes avait quitté le P.O.B.

C'est à ce moment, point culminant dans l'histoire ouvrière de Verviers, que, par la force syndicale, se généralisa la pratique des conventions collectives de travail. Cette pratique, c'est ce que M. Laurent Dechesne appelle, non sans raison, le « Régime syndical ». L'enjeu de la bataille actuelle n'est autre que ce régime lui-même.

La Fédération Textile Ouvrière se constitua au cours de cette année fameuse, comme une réplique à la naissance, au début de 1906, de la Fédération patronale. Toute l'année 1906 se passa en batailles, principalement dans l'industrie de la laine, mais aussi dans les autres corporations, mécaniciens, mouleurs, transports, boulangers, employés de tramways, allumeurs de réverbères; il y eut même une grève des médecins.

En dernier lieu, les multiples conflits du textile, presque tous provoqués par la question du tissage à deux métiers, amenèrent le lock-out général de l'industrie textile verviétoise, du 19 septembre au 5 novembre 1906, plus de six semaines. Ce lock-out se termina par un compromis qui se heurta, il faut le noter, à l'opposition de la Fédération du Peigné, dont les membres, cependant, décidèrent finalement, par voie de referendum, de reprendre le travail.

La solution intervenue comportait la reconnaissance du régime syndical. En fait, depuis 1906, les ouvriers du textile de Verviers n'ont pas cessé de constituer une force réelle et redoutée.

L'année 1906 est restée vivante au cœur des ouvriers verviétois. Vingt-huit ans après, ce splendide essor syndicaliste exerce encore une énorme influence. Bien des militants d'aujourd'hui sont les enfants des militants de 1906. Ils sont allés en exode, en 1906, pour que leurs parents puissent résister. En 1934, ils luttent à leur tour, et leurs souvenirs d'enfants les encouragent : dans la bataille ils ne sont pas moins vaillants ni moins résolus que l'étaient leurs parents.

La *grève* de 1934 dépasse en durée le *lock-out* de 1906.

La grande grève

Dans toute crise économique, l'industrie du textile est une des premières atteintes.

Il y a quelques années déjà qu'à Verviers on travaille au ralenti. Grâce au système du « roulement », conquis en 1906 et rigoureusement observé depuis, c'est seulement un très petit nombre d'ouvriers qui sont contraints au chômage total : la presque totalité des ouvriers verviétois sont frappés de chômage partiel.

Certains renseignements permettent d'évaluer à 100 journées de travail leur moyenne annuelle de travail pendant ces dernières années.

Donc, conditions défavorables. Il n'empêche que les ouvriers décident eux-mêmes la grève pour le 26 février 1934. Sur 13.000 adhérents à la Fédération Textile Ouvrière, 10.850 participent au referendum et, au nombre imposant de 9.000, se prononcent pour la cessation du travail.

Car il s'agit de se défendre ! De répondre à une

agression dirigée à la fois contre les conditions de travail et contre l'organisation syndicale !

L'AGRESSION PATRONALE

En juin 1933, aux usines « La Vesdre », une grève échoue. Comme grisé par ce succès, le patronat croit que, la crise aidant, le moment est venu de passer à l'attaque.

A la date du 20 octobre dernier, la Fédération patronale verviétoise dénonce toutes les conventions générales et particulières intervenues entre ouvriers et patrons depuis 1919 sur la base des conventions de 1906.

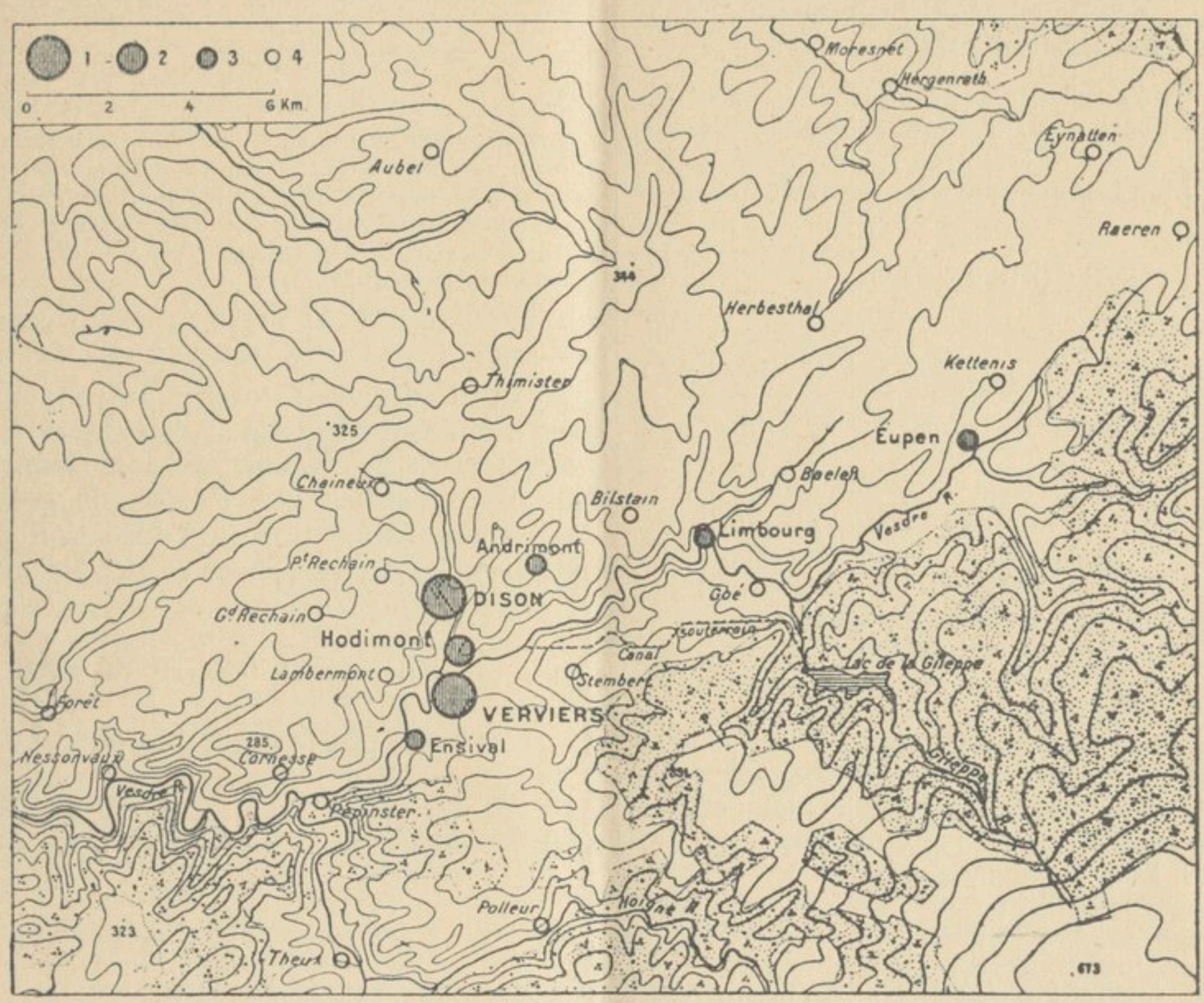

LA REGION TEXTILE DE VERVIERS

Les cercles (1) indiquent les villes ou villages ayant plus de 100 usines textiles, les cercles (2) ceux ayant de 50 à 100 usines, les cercles (3) ceux ayant de 8 à 50 usines, les cercles 4 ceux ayant moins de 8 usines.

Le 19 décembre, elle édicte des « modifications » qui sont, dit-elle, à prendre ou à laisser, et dont voici l'essentiel :

— La Fédération patronale entend être seule juge du « roulement »;

— Elle veut généraliser le tissage a deux métiers ;

— Elle supprime le supplément de salaire de 20 % payé à la « seconde équipe » (travail de nuit) ;

— Elle réduira le personnel des équipes et sera seule maîtresse de la durée de l'apprentissage et du pourcentage d'apprentis.

Ce ne sont pas menaces vaines. Le 14 février 1934, trente trieuses des usines « La Vesdre » sont congédiées définitivement, étant, paraît-il, en surnombre.

Alors que jusqu'à présent l'organisation syndicale avait réparti le travail équitablement entre tous les ouvriers, — c'est cela, le « roulement » — les patrons veulent se séparer d'une partie des ouvriers, en jetant ces derniers dans le chômage complet et la misère totale.

Les choses sont on ne peut plus claires.

Pour aboutir à des « compressions énergiques des prix de revient », il faut abattre les syndicats ouvriers, à qui on refuse désormais la discussion.

D'après un porte-parole autorisé de l'organisation patronale belge, qui a nom Comité Central industriel, « *le développement de la puissance des* « *syndicats ouvriers constitue une grave menace,* « non seulement pour l'avenir industriel du pays, « mais bien pour toute la collectivité. » (*l'Etoile belge*).

« NOUS NE SOMMES PAS DES JAPONAIS ! »

L'idéal proposé aux ouvriers verviétois, ce sont les effroyables conditions de travail et de vie de nos frères japonais. Un journaliste bourgeois belge exagère peut-être un peu lorsqu'il les dépeint ainsi :

« Un représentant d'une grande usine des Flandres, écrit ce quidam dans *la Gazette*, comparaît les conditions de travail de nos tisserands et celle des tisserands japonais.

» Sous le régime actuel, un ouvrier belge, placé devant 2 métiers, pendant huit heures, gagne 50 francs. Un Japonais surveillant 18 métiers durant dix heures touche 60 fr. par semaine ».

Tout en faisant de sérieuses réserves sur le

chiffre de cette formidable différence, remarquons qu'un grand journal bourgeois belge, le *XXe siècle*, insiste en termes non équivoques sur le même point.

« Il y a, d'une part, écrit *le XXe siècle*, une politique commerciale qui permet aux industriels japonais, soutenus par l'ingéniosité et l'expérience d'une administration avertie, d'acheter leurs matières premières dans les conditions les meilleures. Il y a aussi un peuple travailleur, possédant des qualités exceptionnelles de tempérance, d'endurance et d'habileté, et c'est là tout le secret de ce merveilleux développement. Il est très aisé de crier au « dumping » et de se croiser ensuite les bras. Ne vaudrait-il pas mieux que le peuple belge tout entier s'inspire de cet exemple pour se rappeler qu'avant-guerre, le même reproche dont on accable aujourd'hui les Japonais était fait aux « petits Belges » ? »

Sans qu'il s'agisse de nationalisme, tout le monde approuvera les ouvriers verviétois d'avoir répondu :

— Merci bien ! Mais nous ne sommes pas des Japonais !

UNE GRÈVE 100 %

Un militant du Peigné me disait : « Chez nous, pas besoin de discours ! Les militants annoncent que c'est la grève : bon, comme un seul homme, on fait la grève, et on la fera tout le temps qu'il faudra ».

Pour un Français, c'est une nouveauté.

A la date fixée, le lundi 26 février au matin, la grève était générale. Malgré une circulaire patronale donnant des instructions spéciales pour l'emploi des « jaunes » — qu'on appelle plus volontiers à Verviers des « supplanteurs » — c'est à peine si, sur 15.000 ouvriers, il y eut quelques défaillances individuelles.

Il ne s'agit pas là d'une clause de style comme c'est malheureusement trop souvent le cas dans la presse ouvrière française. Deux mois après, le 16 avril, j'ai pu vérifier l'unanimité absolue de la grève; j'ai, en effet, parcouru les piquets de grève matinaux d'un bout à l'autre de Verviers. Les portes des usines étaient ouvertes : il n'y eut pas une rentrée.

Pendant le lock-out de 1906, on ne compta que 13 jaunes à Verviers !

Voici, pris dans *le Travail*, le tableau du deuxième jour de grève :

« La ville, ce matin, est empreinte d'un calme aussi absolu que celui qui régnait hier, mais on signale néanmoins quelques petits incidents qui se déroulèrent aux abords de certaines usines.

» C'est ainsi qu'un jaune qui sortait hier, à 15 heures et demi, de chez Duvivier, a été accueilli par un gréviste qui lui a porté un coup de poing à la figure. D'autre part, à « La Vesdre », à la sortie de la 3e équipe — l'équipe de nuit — des traîtres restés au travail ont été houspillés par des travailleurs en grève qui leur ont fait une conduite de Grenoble. Il en fut de même devant l'usine Simonis, où quelques ouvrières, syndiquées chrétiennes, qui avaient trahi leurs frères et leurs sœurs de classe, ont été huées par une petite troupe de grévistes qui se tenait à proximité.

» A part cela, le second jour de grève générale se déroule normalement ».

Le « supplanteur » est tellement mal vu à Verviers qu'on peut lire, chaque jour, dans *Le Travail*, de curieuses notes :

NE PAS CONFONDRE

« M. Jean Blaise, demeurant rue Henripré 71, nous prie de faire savoir à ses camarades de travail, avec qui il s'est solidarisé dans la grève du Textile, qu'il désire ne pas être confondu avec son frère Joseph Blaise, demeurant à l'étage de la maison dont il occupe le rez-de-chaussée.

» Nous déférons volontiers au désir de ce camarade, qui pourrait pâtir des actes de son frère ».

Autre tableau des premiers jours de grève :

« Pendant les heures de travail, ceux qui sont en grève se promènent en ville, forment des groupes, discutent aux coins des rues, vont et viennent. Ils ont la mine sereine et conservent une attitude digne et philosophe, celle des jours de guerre, alors qu'ils devaient se serrer la ceinture jusqu'au dernier cran ».

Voici un incident de grève comme on en voit peut :

« Une jaune, nommée Van D..., demeurant rue du Prince, *fut prise à partie par sa propre fille, qui lui reprocha amèrement d'affamer ses petits-enfants*. Un cercle se forma aussitôt autour des deux femmes et la foule, prenant le parti de la fille, se mit à huer et siffler sans arrêt la mère coupable ».

L'unanimité de la grève, c'est un communiqué patronal qui la confirme avec éclat :

« La Fédération textile patronale, malgré tous les efforts qu'elle a faits pour éviter un nouvel arrêt du travail, se voit dans l'obligation de constater que l'ordre de grève générale a été donné par la Fédération ouvrière, et que la grève est effective depuis lundi. »

Touchés, Messieurs !

UNE AFFICHE OUVRIÈRE

Le pourquoi de la GRÈVE GÉNÉRALE

A LA POPULATION !

C'EST LA GUERRE !

L'agresseur, c'est le grand patronat de l'industrie textile qui, ivre de sa victoire d'octobre dernier, a *dénoncé* toutes les *Conventions* le liant aux syndicats ouvriers.

Délié de toute obligation depuis lors, le grand patronat veut aujourd'hui imposer sa loi aux hommes par un coup de force et régner en souverain maître sur les esclaves.

Il est allé trop loin ; sa monstrueuse entreprise doit échouer parce qu'il est impossible qu'une agression aussi féroce triomphe.

Acculés à la lutte, les travailleurs sont décidés à se battre — en employant l'arme légale de la grève générale — jusqu'à épuisement complet des... munitions !

Qui pourrait leur jeter la pierre parce qu'ils se défendent et refusent de se plier aux ukases de quelques gros barons de la laine ?

N'est-ce pas déjà bien assez que les petits et moyens fabricants soient obligés de se courber à leur loi pour échapper à l'application des statuts qui prévoient, en cas d'infraction, des amendes allant de 10.000 à 20.000 francs?

A l'ombre de la crise, le grand patronat entend aggraver la peine des ouvriers en imposant : *la généralisation du tissage à deux métiers; la réduction du personnel des équipes dans les filatures de cardé et de peigné; la sup-*

pression du supplément de 20 % de salaire à la seconde équipe partout; l'organisation du « roulement » à sa fantaisie; le renvoi des ouvriers en surnombre, etc., etc...

Contre ces prétentions d'un autre âge, les travailleurs se sont dressés et, par referendum, ont repoussé les « *réformes* » prérappelées en décidant d'aller jusqu'à la grève générale si on voulait les leur imposer de force.

La grève, qu'on ne l'oublie pas, *c'est la seule arme dont l'ouvrier dispose.*

L'attaque brusquée du grand patronat s'est déclenchée le 14 février 1934 à « La Vesdre ». La Direction a chassé de l'usine, à cette date, trente-deux trieuses faisant partie du personnel depuis dix et vingt ans.

Pour bien marquer le caractère provocant de l'agression, dans le même temps *on engageait* des « *trieurs* », *sujets français.*

Pur patriotisme 100 %...

Qu'a fait devant ce geste inqualifiable la Fédération Patronale ?

Par la voix de ses chefs, elle a couvert et approuvé cet acte qui, aux yeux des honnêtes gens, est d'une férocité inouïe.

Et l'on voudrait que les travailleurs du Textile abandonnent les ouvrières révoquées et se tiennent cois devant des mesures aussi réactionnaires ?

Et l'on voudrait que devant l'intransigeance patronale au Comité de Conciliation les ouvriers restent à l'usine et se courbent à la loi du plus fort ?

C'est méconnaître les principes de solidarité qui les animent et qui leur font honneur.

Au nombre de 15.000, il ont abandonné les usines le 26 courant pour résister à pareilles attaques.

Que l'on s'incline devant leur volonté aussi manifestement exprimée !

Ils savent ce qui les attend et leur geste n'en est que plus grand et plus noble.

Comme pendant la guerre, des milliers d'hommes, de femmes et de petits enfants vont subir toutes les privations parce qu'il plaît à un patronat féroce de les affamer pour plier les travailleurs à sa loi.

Le patronat abrite son injustifiable attitude sous le couvert de la concurrence et il veut se sauver en aggravant la situation déjà si misérable des ouvriers.

Nous laissons la population honnête juge des prétentions du grand patronat.

Tous ceux qui vont souffrir de l'arrêt des usines, commerçants, propriétaires, artisans et petits industriels, savent maintenant que *le vrai coupable, l'agresseur, celui qui a voulu la guerre* c'est le patronat.

Pour les Unions Textiles :
27 février 1934. Le secrétaire général: A. DUCHESNE.

LA LUTTE CONTINUE

Voilà près de deux mois que la lutte se poursuit.

Au jour où j'écris, et bien que, *toujours véridique, l'Humanité* ait annoncé la fin du mouvement, celui-ci continue.

Entourés de la solidarité effective de tout le prolétariat belge, les textiles verviétois se séparent de leurs gosses, se serrent la ceinture : ILS TIENNENT.

La solidarité des travailleurs français n'est encore, pour eux, qu'une espérance. Depuis la grève, les usines Flipo, de Roubaix-Tourcoing, travaillent à pleins bras. Qu'attendent donc les « responsables » ouvriers pour déterminer la solidarité et l'action qui s'imposent ? On ne connaît presque rien, en France, de la grève de Verviers.

*
* *

La prochaine quinzaine, nous examinerons le développement du conflit et nous analyserons les prétentions patronales renfermées dans une brochure qui fut adressée à ceux des ouvriers jugés dignes d'être réoccupés, cependant que les 3.000 autres recevaient une lettre de congédiement. Cette brochure comporte 22 points, que les militant verviétois, légitimement, ont baptisés : « Les 22 conditions d'esclavage ».

Une visite aux dévoués et sympathiques militants de la Fédération du Peigné et un exposé des possibilités d'unité compléteront la deuxième partie de ce travail, que je dois interrompre, aujourd'hui, pour raconter une bien sombre histoire.

L'odieuse attitude des politiciens communistes français

Organisés à 100 %, depuis de nombreuse années, et payant hebdomadairement des cotisations que l'ouvrier français ne paie même pas mensuellement, les ouvriers verviétois possèdent des caisses solides. Les avoirs syndicaux se chiffrent, là-bas, par millions.

On se rappelle, sans doute, la longue grève des ouvriers du Textile d'Halluin, au cours de l'hiver 1928-1929. Durant des mois, les grévistes d'Halluin résistèrent aux prétentions patronales. Eh bien! ils le purent grâce à un magnifique geste de la Fédération du Peigné de Verviers qui, par-dessus la frontière, leur ouvrit un crédit d'*un million de francs.*

HISTOIRE D'UN PRÊT

Les prêts entre organisations syndicales à l'occasion de conflits sont chose courante en Belgique : l'honnêteté du mouvement syndical belge est connue; il n'est pas de cas où un prêt contracté par une organisation pour soutenir ses membres en grève n'ait pas été remboursé, la grève finie, par un effort spécial des cotisants.

En toute confiance, la Fédération du Peigné, sollicitée par les dirigeants unitaires français, décida de faire parvenir, par l'intermédiaire du Secours Ouvrier International, 50.000 francs par semaine aux grévistes, jusqu'à concurrence du million.

De quoi tenir !

Lorsque la grève d'Halluin se termina, la Fédération du Peigné avait, en remplissant ponctuellement ses engagements, déboursé 675.000 francs belges.

Il était entendu que cette somme serait remboursée, la grève terminée, au moyen d'un versement hebdomadaire des ouvriers et ouvrières d'Halluin, sous la responsabilité de la Bourse du Travail unitaire de cette ville.

Celle-ci commença par tenir ses engagements, jusqu'à concurrence de 250.000 francs.

DOCUMENTS

1° *Lettre de la Fédération du Peigné à la Bourse du Travail Unitaire d'Halluin :*

Verviers, le 26 décembre 1930.

Camarade Isidore Tesse,
55, rue Edouard-Vaillant, Halluin.

En 1923, notre Fédération, qui comptait 4.500 membres, a contracté un prêt à l'Union Verrière de Lodelinsart (Province de Hainaut), qui s'est élevé à un million deux

cent mille francs, pour soutenir une grève dans laquelle les ouvrières soigneuses étaient seules intéressées. C'est à la suite de cette grève qui a duré cinq mois que le lock-out de Verviers fut décrété par la Fédération Patronale Textile.

Terminée le 2 mai, nous prîmes des mesures pour nous acquitter dans le plus bref délai possible. Aussi, le 15 août 1924, c'est-à-dire en moins de 16 mois, notre dette était complètement remboursée.

C'est en raison des sacrifices que nos affiliés s'étaient imposés et des critiques qui s'étaient fait jour à l'occasion du prêt qui vous fut consenti, et qui n'a pas été étranger à la scission de notre Fédération, que nous vous avons écrit en date du 19 novembre 1929, pour vous demander de faire un effort un peu plus considérable pour hâter l'extinction de notre créance : nous vous demandions, à cette époque, de nous rembourser 50.000 francs mensuellement au lieu de 25.000 francs. Nous vous avions fait cette demande parce qu'on nous avait fait remarquer que notre Fédération s'était engagée à rembourser 100.000 francs par mois et qu'elle avait tenu ses engagements.

Si nous faisons état de ce qui précède, et si nous vous écrivons à nouveau, c'est parce que, bien que nous nous soyons contentés de 25.000 francs par mois, vous avez complètement cessé tout remboursement depuis juin dernier et que nous sommes actuellement l'objet de toutes sortes de critiques formulées dans des termes on ne peut plus acerbes.

En conséquence, nous ne doutons pas que vous comprendrez la situation embarrassante, pour ne pas dire plus, dans laquelle se trouvent les camarades qui ont compris la nécessité de vous venir en aide dans les moments difficiles et que vous ferez l'impossible pour reprendre vos versements à partir de janvier 1931.

C'est dans cet espoir que nous vous prions de recevoir nos salutations fraternelles et syndicalistes.

2° Réponse de la Bourse du Travail Unitaire d'Halluin à la Fédération du Peigné :

Halluin, le 10 janvier 1931.

Au camarade Olivier, administrateur délégué de la Fédération de la Laine Peignée de Verviers.

Mon cher Camarade,

Bien reçu votre lettre datée du 26 décembre dernier dont le contenu n'a rien d'exagéré à notre égard mais que nous considérons comme des plus légitimes de votre part. Nous regrettons on ne peut plus de vous n'avoir remboursé à l'heure actuelle que 250.000 francs sur les 675.000 que nous vous devons. Dire que nous n'avons pas tenu nos engagements primitifs, c'est exact, nous le reconnaissons sans fard et nous en sommes très peinés. Néanmoins nous pensons avoir droit à quelques circonstances atténuantes, car des événements se sont déroulés depuis, indépendamment de notre volonté. Ce n'est certes pas 250.000 francs qu'on aurait dû vous rembourser à l'heure actuelle mais au moins 500.000 francs, et permettez-nous, camarades, de nous expliquer là-dessus.

Nous avons connu, quelques mois après la grande grève de 28-29, la grève Ovigneur, qui dura 5 mois et qui nous coûta en indemnités de grève statutaires la somme de 80.000 francs français ou 112.000 francs belges. Nous ne causerons pas de la grève Minet-Willems qui éclata après que celle de chez Ovigneur fut terminée et de la grève Dufour qui éclata 5 semaines avant la formidable grève générale contre la loi d'escroquerie aux A. S. et pour les salaires, qui dura six semaines, bien que ces deux grèves, Dufour et Minet-Willems, nous coûtèrent également une vingtaine de milliers de francs.

La grève générale d'aout et septembre 1930

Ici nous dirons en toute franchise quelle a été notre attitude parce que nous considérons que nous n'avons rien à nous cacher. En juillet 1930, étant sur le point de vous faire un nouveau versement de 50.000 francs, nous hésitions, pour finalement ne pas vous l'envoyer. Pourquoi? Parce que la grève générale était imminente d'un jour à l'autre et parce que nous nous disions que si nous ne donnions le moindre secours aux grévistes syndiqués, nous en perdrions une masse. Nous avions, au déclanchement de la grève, une encaisse de 100.000 francs environ. Nous avons distribué ces 100.000 francs à raison de 56 francs par gréviste et par semaine, et pour cela il nous a fallu faire un emprunt de 20.000 francs à la société de secours mutuels, remboursable un mois après la grève, ce qui fut fait 2 mois seulement après la grève, c'est-à-dire début de novembre puisque la grève s'est terminée le 15 septembre. Après avoir effectué le versement de 20.000 francs à la société de secours mutuels, qui en avait besoin pour payer les malades et leurs médicaments, il nous restait à la caisse de grève une somme de 100 et des francs. Inutile de vous dire que les faibles secours octroyés à nos adhérents dans la dernière grève, face aux secours importants que recevaient les adhérents des syndicats socialistes et chrétiens, nous ont fait perdre un nombre appréciable d'adhérents qui restant sympathisants à notre mouvement n'en rejoignent pas moins les syndicats chrétiens et socialistes.

Ce que nous avons fait après la grève de 1930

Immédiatement après la grève, alors qu'on se trouvait sans le moindre sou, nous décidâmes en réunion de comité exécutif de notre union d'en saisir nos organisations centrales, Fédération Nationale du textile et C.G.T.U., et leur adressèrent un rapport complet de notre situation en leur indiquant que s'ils ne voulaient pas voir mourir complètement notre organisation, qu'ils se devaient d'intervenir sans tarder. Et voici ce que le bureau confédéral vient de décider :

1° Le syndicat des Tramways de Bruxelles devant encore 800.000 francs aux Syndicats russes, le bureau confédéral demandera à l'I.S.R. qu'elle fasse prendre notre dette à la charge du syndicat des Tramways de Bruxelles, soit 475.000 francs qui viendraient en défalcation des 800.000 francs (et cela après une large explication de notre triste situation) afin que sa demande (celle de la C.G.T.U.) soit prise en considération par l'I.S.R. Evidemment, il nous resterait d'arrêter avec vous et avec le syndicat de Bruxelles les modalités de remboursement des 475.000 fr. à votre Fédération qui pourraient être fixées selon les possibilités du syndicat de Bruxelles qui sont certainement plus grandes que les nôtres.

D'ailleurs, votre lettre du 26 décembre écoulé a été adressée à la C.G.T.U. avec prière d'activer la solution en votre faveur ainsi qu'en la nôtre.

Nous regrettons de ne pouvoir joindre à cette longue lettre, cependant nécessaire pour vous expliquer notre triste situation, une somme qui viendrait en déduction de notre dette, cela nous est totalement impossible avec la meilleure volonté du monde. Pour prouver notre bonne foi et notre sincérité, nous tenons à votre disposition nos livres de comptabilité qui confirment l'exactitude de ce que nous avançons.

En conséquence nous n'avons donc qu'une ressource, c'est celle d'attendre la suite qui sera donnée à la demande de la C.G.T.U. auprès de l'I.S.R. et que j'espère après tout favorable d'une façon ou d'une autre, car véritablement ils ne peuvent nous laisser continuer à nous débattre dans cette mer de difficultés.

De toute façon et quoi qu'il arrive, nous reconnaîtrons toujours et formellement la dette d'honneur que nous vous avons contractée et n'aurons de satisfaction que le jour où elle sera liquidée

Puisse notre longue lettre qui n'est que l'étalage d'une situation des plus difficiles que nous traversons, trouver auprès de vous les circonstances atténuantes dont il est question plus haut. Puisse-t-elle vous faire comprendre qu'il ne nous est pas possible, tout au moins pour le moment, de nous conformer à votre demande de reprendre nos versements à partir du mois qui court.

Avec nos plus sincères regrets, recevez, chers camarades, nos salutations fraternelles et syndicalistes.

Pour l'Union locale des syndicats d'Halluin,
Le secrétaire, (signé) : Bostoen.

Retenez bien les faits et les dates.

De fin novembre 1928 à janvier 1929, la Fédération du Peigné prête 675.000 francs à la Bourse du Travail d'Halluin.

De Janvier 1929 à juin 1930, la Bourse du Travail d'Halluin rembourse 250.000 francs.

Mais, le 10 janvier 1931, Halluin avoue ne plus pouvoir continuer son effort, et soumet l'affaire à la Fédération du Textile et à la C.G.T.U., qui la soumettent, à leur tour, à l'Internationale Syndicale Rouge.

Ceci n'est pas imprévu, car le remboursement du prêt de la Fédération du Peigné à la Bourse du Travail d'Halluin avait été garanti par les organismes centraux.

1° GARANTIE DE LA FÉDÉRATION UNITAIRE DU TEXTILE :

Paris, le 29 janvier 1929.

La Fédération Unitaire du Textile, Vêtements et parties similaires de France et des Colonies donne sa garantie morale et financière pour l'emprunt de un million de francs belges, effectué par la Bourse du Travail unitaire d'Halluin (France) auprès de la Fédération de la Laine Peignée (Belgique).

Le remboursement de la dette aura lieu, la grève terminée, par des versements hebdomadairs de tous les ouvriers et ouvrières syndiqués d'Halluin.

EN CAS DE NÉCESSITÉ, TOUTES LES MESURES SERONT PRISES PAR LA FÉDÉRATION UNITAIRE DU TEXTILE-VÊTEMENT DE FRANCE, EN ACCORD AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL DE PROPAGANDE ET D'ACTION DU TEXTILE (C.I.P.A.) POUR REMBOURSEMENT RAPIDE DES SOMMES PRÊTÉES PAR LA FÉDÉRATION DE LA LAINE PEIGNÉE DE VERVIERS (BELGIQUE) AUX GRÉVISTES DU SECTEUR D'HALLUIN.

Fait à Paris, le 29 janvier 1929.

Ont signé :

Pour le bureau fédéral : Richetta, Bellugue, Herclet ;

Pour la Commission Exécutive : Ruchon, *de l'habillement ;* Coquelin, *de la Commission de contrôle ;* Vercruyce, *du Textile de la Seine ;* Matline *et* Bertrand, *des Casquettiers.*

2° GARANTIE DU COMITÉ INTERNATIONAL DE PROPAGANDE ET D'ACTION DU TEXTILE (ORGANISME DÉPENDANT DIRECTEMENT DE L'I.S.R.) :

Moscou, le 28 février 1929.

Fédération de la Laine Peignée, Verviers.

Chers camarades,

Le Comité International de Propagande et d'Action des Travailleurs du Textile, après examen de la question relative à l'organisation d'un emprunt auprès de la Fédération de la Laine Peignée pour les grévistes du Textile de France, prie, de son côté, la Fédération de la Laine Peignée de consentir, à titre d'emprunt à la Fédération Unitaire du Textile de France, un prêt jusqu'à concurrence de un million de francs belges pour deux ans, pour qu'en cas de grève en Belgique la couverture de l'emprunt soit accélérée.

LE C.I.P.A., QUANT A LUI, SE PORTE GARANT DU REMBOURSEMENT DANS LE DÉLAI FIXÉ.

Avec salut syndical.

Le Secrétariat du C.I.P.A. Textile :

Ont signé : G. Melnitschansky, Woronowa, Boujanoff, Braginsky.

Eh bien ! de juin 1930 à avril 1934, la carence des organisations unitaires françaises fut telle que, malgré une volumineuse — et, je vous l'assure, douloureuse — correspondance, la Fédération du Peigné ne reçut que 25.000 francs sur les 425.000 francs qui lui restaient dûs. 25.000 francs en 4 ans !

Plusieurs longues grèves furent conduites par la Fédération du Peigné, sans que les « responsables » de Paris et de Moscou fassent honneur à leurs signatures.

Non seulement cette attitude inqualifiable causa une scission dans la Fédération du Peigné ; aujourd'hui, dans la formidable bataille que mènent les ouvriers verviétois, elle risque de porter un coup droit aux combattants.

Dans quelques semaines, en effet, ces 400.000 francs leur feront défaut pour acheter la ration hebdomadaire de pommes de terre !

La Fédération Unitaire du Textile s'en moque.

Nous le prouverons par des documents.

La C.G.T. Unitaire s'en moque.

Nous le prouverons par des documents.

Le C.I.P.A. du Textile ne donne plus signe de vie.

Quant à l'Internationale Rouge, le télégramme suivant lui a été adressé *le lundi* 16 *avril dernier:*

LOSOVSKY PROFINTERN MOSCOU

GRÉVISTES TEXTILE VERVIERS VOUS DEMANDENT INSTAMMENT REMBOURSER LES QUATRE CENT MILLE FRANCS DUS PAR C.I.P.A. TEXTILE SUR NOTRE PRÊT 1929. ATTENDONS RÉPONSE RETOUR. SERONS OBLIGÉS DÉNONCER VOTRE CARENCE AUX TRAVAILLEURS.

FÉDÉRATION DU PEIGNÉ, 16, place du Marché, Verviers (Belgique).

Cette carence de gens qui osent se dire les meilleurs défenseurs du prolétariat — MAIS QUI NE SONT QUE DES BOUFFEURS DE CAISSES — la *Révolution Prolétarienne* se devait de la dénoncer aux travailleurs français.

Elle commence...

M. CHAMBELLAND.

(*à suivre*).

Pensez aux dettes du "Cri du Peuple"

SOMMES REÇUES DU 16 MARS AU 15 AVRIL :

Charroin, 50 fr.; Nicolas, 10; Gazanion, 15; Henriette Vilain, 30; Mariani, 50; Chestier, 10; Messaussier, 10; Noël, 5; Saget, 10; Altmayer, 10; Jean Vidal, 100; Louzon, 100; Mme Lancia (Alice Morel), 20; Corsin, 20; Ménard, 5; Hagnauer, 50; Morel, 10; Paul Martin, 10; Lagain, 10; Isabelle Augenlicht, 10.

Total : 535 francs.

REMBOURSEMENT EFFECTUÉ : Bour, 500 francs.

*
* *

Après le coup de fouet du mois de février, les versements se ralentissent à nouveau. Bon nombre de camarades n'ont encore rien envoyé. Parmi eux des militants qui ont pris une part importante dans la gestion et la rédaction du « Cri du Peuple ». Ils doivent comprendre qu'on ne peut laisser Chambelland se débrouiller seul avec les créanciers.

En plus de ceux vis-à-vis desquels des engagements ont été pris, le fournisseur du papier-journal, auquel nous devons la somme de 3.701 fr. 80, se montre en ce moment assez pressant. Il faudrait pouvoir lui verser un acompte. Aidez-nous à le faire, en envoyant votre contribution à *F. Charbit, 7, place Séverine, Pré St. Gervais.* — C. C. Paris 1157-73.

NOTES SUR L'U.R.S.S.

Les "oudarniks"

Au début de mars, 5 super-oudarniks moscovites, ouvriers de la chaussure, sont venus à Léningrad pour se mesurer avec 5 super-oudarniks de cette ville.

Il s'agissait de savoir qui atteindrait les cadences maxima dans les différentes opérations de la fabrication de la chaussure. Le match eut lieu à l'usine Skorokhod et dura 2 jours, il donna les résultats suivants que nous traduisons (1) :

«... Dans la coupe des tiges, les super-oudarniks Primakoff et Petroff (Leningrad) fournirent une plus grande productivité et une meilleure qualité du travail que les moscovites Chrouk et Graphoff, les premiers atteignirent 190 % de la norme technique, alors que les seconds seulement 125 %. Devant cet exemple, les ouvriers du deuxième atelier de coupe, qui ordinairement ne remplissaient pas le plan, s'enthousiasmèrent et donnèrent pendant ces deux jours 108 % du programme.

Dans l'atelier de mise en forme, les léningradiens battirent les records du monde. Selon nos informations, les metteurs en forme des plus grandes fabriques de chaussures de l'Europe occidentale et de l'Amérique, travaillant avec des machines semi-automatiques, ne dépassent pas mille paires par jour, alors que nos super-oudarniks Smétanine, Dvoïnoff, Sinitsine et Matunine, travaillant sur de vieilles machines *Menouss*, atteignirent 1050 et 1100 paires en un temps plus court...

Pendant le match, on photographia le travail (2). Actuellement on étudie les manières de travailler des super-oudarniks. On étudie particulièrement celle du metteur en forme moscovite Citcheff qui donna jusqu'à 200 paires à l'heure sans déchet alors que la norme n'est que de 81 ».

Faire des chaussures n'est pas du sport et seule une cadence de travail vraiment « socialiste » peut faire produire en 7 heures avec des vieilles machines plus que les ouvriers des « bagnes » américains et européens en 8.

L'existence d'un tel match qui fait suite aux « records mondiaux » battus ces dernières années par les cimentiers, maçons et monteurs de constructions soviétiques fera sans doute réfléchir à elle seule pas mal de camarades. Pour les aider à se faire une opinion, voici quelques renseignements sur les normes de travail en U.R.S.S. et les oudarniks :

L'ÉTABLISSEMENT DES NORMES

Dans les usines de l'U.R.S.S., on travaille presque uniquement aux pièces. Chaque atelier a donc un bureau spécial des « normes », composé de chronométreurs et de techniciens qui établissent pour chaque opération une norme et un prix de la pièce.

Comment s'établissent ces prix ?

En général on se sert de la formule suivante : le salaire journalier de base (tarif selon la catégorie de l'opération) plus le supplément (boni) divisé par la norme (quantité de pièces à faire en 7 heures), donne le prix de la pièce.

Le salaire journalier de base est fixé pour toute l'année, pour chaque catégorie d'ouvriers, par le contrat collectif, il est donc invariable durant l'année.

Le supplément varie selon les opérations, les états de fait acquis, les ateliers, etc... ; il égale souvent 20 à 40 % du salaire de base.

La norme, elle, ne peut varier que selon la cadence du travail ; c'est donc autour d'elle que les ouvriers livrent la bataille sourde de tous les jours pour l'augmentation de leur salaire et contre l'accroissement de leur fatigue.

Le chronométreur « photographie » tous les mouvements de l'ouvrier qu'il classe en indispensables, utiles, inutiles. Se basant sur cette « photographie », ainsi que sur la statistique des moyennes atteintes en fait par différents ouvriers, le spécialiste des normes établit la norme, et, après entente avec le contremaître ou chef d'atelier intéressé, la fait afficher dans l'atelier même ; elle est alors en vigueur.

Nous ne pouvons, dans le cadre de cet article, parler en détail de toutes les difficultés et « malices » que comporte ce travail si délicat d'établissement des normes, nous dirons seulement, que le chronométage ne sert guère qu'à donner à ce travail une allure « scientifique » ; en pratique, c'est le moyen empirique des moyennes exécutées qui fournit la véritable base des normes.

La direction de l'usine a naturellement toujours tendance à faire augmenter les normes le plus possible puisque le « plan » imposé prévoit surtout et avant tout une diminution du prix de revient et une élévation de la productivité. Tout directeur qui ne veut pas cesser de l'être doit augmenter la productivité de son usine, et pour cela augmenter ses normes.

La « Commission paritaire des conflits » devrait jouer, dans chaque atelier, le rôle de frein à cette tendance, mais à l'usine comme ailleurs il ne peut exister en U.R.S.S. qu'une seule et unique tendance : celle de la direction du parti. Dans le cas qui nous intéresse, la « tendance » unique est d'augmenter la productivité le plus possible, donc les normes ; il s'en suit que le « frein » de la Commission des conflits, s'il sert à faire croire aux ouvriers que leurs intérêts sont défendus, ne joue en fait que là où la direction de l'usine, dans son zèle excessif, a commis quelque « déviation » dans la politique de la productivité.

L'expérience du travail aux pièces apprend très rapidement aux ouvriers deux choses : primo, la cadence est une chose aussi « élastique » que la fatigue physiologique et en fait on peut toujours travailler plus vite ; secondo, l'élévation de salaire qui suit l'augmentation de la cadence est toujours éphémère parce qu'elle conduit inévitablement à un relèvement des normes, donc à une diminution du prix de la pièce — et en outre à une augmentation de la fatigue.

Les ouvriers ont donc toujours tendance, en U.R.S.S. comme ailleurs, à ne pas accroître leur degré moyen de fatigue, et pour cela, à ne pas accélérer la cadence.

Mais alors comment assurer une augmentation continue de la productivité ? Il y a bien la « rationalisation » des services de l'usine, l'extension du machinisme, etc... (notons en passant que, beaucoup plus qu'on ne le pense, l'emploi d'une nouvelle machine a pour résultat d'augmenter la fatigue du travailleur en supprimant ces mouvements, dits « inutiles », qui ne sont en réalité le plus souvent que des repos indispensables à la santé de celui qui les fait), mais le moyen le moins onéreux, le plus sûr et le plus facile reste l'augmentation des normes, et pour y parvenir le régime « socialiste » a perfectionné les méthodes d'augmentation des normes en créant les « oudarniks » (ouvriers de choc).

CE QUE SONT LES « OUDARNIKS »

L'oudarnik, dont le rôle est de fournir une base à l'augmentation des normes, c'est le costaud qui atteint 200 à l'heure quand la norme est de 81. Pour être « nommé » oudarnik il faut d'abord dépasser les normes et la cadence habituelle de ses compagnons de travail, puis, cela va sans dire, être dans la « ligne ». Pour bien prouver que c'est l'« enthousiasme prolétarien » et la « conscience révolutionnaire » qui conduisent les oudarniks, on leur accorde des avantages : ils toucheront par exemple un dessert au repas de midi (chose absolument inconnue depuis des années pour les autres ouvriers) ; ce même repas comprendra pour eux un peu plus souvent un plat de viande ; on aura versé une cuillerée d'huile dans leur plat de « cacha » (ce qui veut dire que pour les autres il n'y aura dans celui-ci aucune graisse) ; évidemment

(1) *Pravda* de Léningrad du 11 mars 1934.

(2) Il faut comprendre par là le chronométrage de tous les mouvements de l'ouvrier.

leur repas coûtera ainsi un peu plus cher que celui des autres ouvriers, mais ils pourront « relativement » le payer puisqu'ils font plus de pièces que les autres. Et puis cette petite cuillerée d'huile sur les légumes est un avantage extrêmement important dans un régime de sous-alimentation continue.

Il auront également droit à une petite augmentation de ces quantités d'aliments qu'ils peuvent acheter dans les coopératives que nous avons précisées dans nos notes du 25 mars (3) ; par exemple, ils auront droit à un kilo ou deux de viande et d'os par mois en plus, 500 grammes ou un kilo de bonbons par mois en plus du sucre (ce qui est très important dans un pays où l'on boit tant de thé). Si d'ailleurs l'oudarnik a une famille trop nombreuse pour que son budget ne lui permette pas d'acheter pour la consommation de celle-ci les « excédents » ainsi accordés, il les achètera tout de même car ils lui seront vendus au bas prix de la coopérative, mais il les revendra au marché dit libre, à un prix 4, 5 et 6 fois supérieur ; il fera donc une bonne affaire.

L'oudarnik recevra également plus facilement qu'un autre un bon pour l'achat d'une paire de chaussures ou d'un vêtement ; son indemnité d'assurances en cas de maladie sera un peu plus élevée ; il aura quelque chance de pouvoir passer son congé annuel de deux semaines dans une maison de repos gratuite ou à prix réduit, etc...

Il ne jouira pas obligatoirement de tous ces avantages, mais de quelques-uns seulement, ce qui cependant, dans l'état actuel de la vie en U.R.S.S., est très appréciable.

Ajoutons qu'il lui sera également plus facile d'entrer au parti, ce qui n'est pas un maigre privilège dans un pays où l'ambition ou le talent ne peuvent percer que recouverts de la peau de membre du parti.

Or pour mériter ces « récompenses », que devra faire l'oudarnik ?

Il devra travailler plus dur que ses camarades, dépasser les normes, s'« offrir » à faire des heures supplémentaires, à travailler le jour de repos quand on en aura besoin, faire de la propagande autour de lui et aider à « fustiger » oralement et dans la presse locale ceux qui ne remplissent pas les normes — être des premiers à approuver publiquement la dernière directive du parti, proposer une augmentation « volontaire » des normes, rendre compte sans retard des éléments « indésirables » qu'il aura remarqués dans son entourage.

Un véritable oudarnik doit être « de choc » dans tous les domaines de l'activité soviétique !

Vous comprendrez maintenant toute l'importance du match des super-oudarniks de la chaussure, le rôle de ces « entraîneurs », et puis vous méditerez peut-être un peu sur les méthodes que pourrait appliquer une véritable société socialiste pour une organisation du travail qui ne serait pas purement copiée sur les pires méthodes d'exploitation capitaliste, une organisation du travail se donnant pour but le bien-être des travailleurs.

M. YVON.

(3) A ce propos, rectifions une coquille qui s'était glissée dans ces notes : dans l'avant-dernier paragraphe de la première colonne il faut lire « 30 millions de vaches et de bœufs » au lieu de 300 millions — ainsi qu'il résulte d'ailleurs du tableau publié au-dessus.

BRAVO, ALGER

Nos camarades d'Alger viennent de fonder un journal syndicaliste :

LA BATAILLE !

Le premier numéro, très bien présenté, alerte, vivant, et néanmoins sérieux : aucun bourrage de crânes, — fait bien augurer de l'avenir.

Ainsi le syndicalisme révolutionnaire reconstitue, petit à petit, ses organes.

L'exemple d'Alger est à suivre, partout où il y a des syndicats, partout où il y a des révolutionnaires.

A travers les Livres

Louis Fischer : **Les Soviets dans les affaires mondiales.**

C'est le récit très détaillé et fort complet de l'histoire extérieure des Soviets pendant 12 ans (1918 à 1930).

Ces 765 pages in-octavo sont extraordinairement riches en récits de conflits, d'accords, ou ruptures d'accord, en alliances et renversement d'alliances, en pactes, en traités de toutes sortes plus ou moins suivis d'exécution.

L'auteur ne nous fait pas grâce du plus petit incident diplomatique. C'est assez dire que la lecture de ce volumineux document est indigeste au plus haut point.

D'autant que son plan, extrêmement simple d'ailleurs, (il étudie successivement les relations de l'U.R.S.S. avec les différentes puissances) l'amène à des redites continuelles.

La politique internationale forme un tout, il est bien difficile de la découper en tranches complètement séparées.

L'œuvre est cependant intéressante par la richesse de documentation qu'on y trouve. Cette recherche des sources représente un travail énorme dont il faut savoir gré à l'auteur. Il a abondamment usé des archives soviétiques du commissariat des affaires étrangères, il a même pu obtenir la communication de certains dossiers du Guépéou — et cela seul dit assez qu'il n'est pas suspect à Moscou ; il fait état de conversations intéressantes avec les principaux chefs bolcheviks, en particulier avec les spécialistes des affaires étrangères Tchichérine, Litvinoff, Rakovsky, Radek, Borodine. Il a conféré à différentes reprises avec Staline.

Mais encore que les documents et les informations russes tiennent une place capitale dans le livre, ses recherches n'ont pas été unilatérales. Il a largement usé des journaux et revues étrangers et compulsé soigneusement des œuvres diplomatiques diverses (compte rendus de conférences, mémoires d'ambassadeurs, etc.).

Il me serait difficile, pour ne pas dire impossible, de donner un compte rendu détaillé de l'œuvre entière. Je m'en tiendrai à résumer : 1° les relations franco-soviétiques de 1918 à 1930 ; 2° l'évolution de la propagande révolutionnaire soviétique pendant ce même temps.

L'IMPORTANCE DE LA FRANCE DANS LA LUTTE CONTRE LA RÉVOLUTION

Il apparaît, d'après Fischer, que la France n'a pas joué un rôle prépondérant dans la lutte contre les Soviets.

« Les bolcheviks ont souvent mal compris la politique française d'intervention ; ils l'ont donc fréquemment mal interprétée dans les années de paix qui suivirent.

« La France ne fut pas un facteur très actif de la guerre civile ».

Ses effectifs en hommes dans la guerre contre-révolutionnaire — abstraction faite des Tchéco-slovaques qu'elle soutenait financièrement, se répartissent ainsi :

Sibérie : Koltchak : 760 officiers et soldats ; Arkhangel : 2.300 soldats ; pendant 3 mois environ, 12.000 hommes en Ukraine, dont 4.000 Polonais, 1.500 Russes blancs et 2.000 Grecs. La majorité des 4.500 français qui formaient le restant venait des colonies africaines et asiatiques. Telle fut l'amplitude de l'intervention armée française.

Koltchak, Denikine et Youdenitch étaient les protégés de l'Angleterre qui leur fournit à peu près tout ce qu'ils possédèrent jamais.

Sans doute Wrangel était-il un instrument français, mais il ne joua qu'un rôle accessoire pendant la guerre russo-polonaise.

La France, certes, fournit le nerf de la guerre aux contre-révolutionnaires, mais l'auteur affirme, sans apporter de preuves certaines d'ailleurs, que son apport financier fut faible, l'Angleterre fournissant la part du lion.

A noter en passant un détail qui ne sera pas pour plaire à Marty et à tous ceux, et ils sont nombreux, qui voient en lui le héros des incidents de la mer Noire, l'homme grâce auquel les bolcheviks ont pu reprendre Odessa et faire triompher la révolution dans le Sud :

« *Le 2 Avril, le général français d'Anselme reçut l'ordre de quitter la Russie du Sud dans les 48 heures. Le lendemain matin l'évacuation commença dans une panique générale.*

« *La défection de la flotte et de l'armée française n'expliquaient qu'en partie cette soudaine évacuation. Marty, le communiste français, a exagéré l'importance de la révolte de la flotte française de la mer Noire, aussi bien que son propre rôle dans cet incident.*

« *Les français étaient déçus à la fois par Denikine et par Petlioura. Ils furent désagréablement surpris d'apprendre qu'il allait falloir se battre. L'évacuation fut surtout le résultat de l'état de l'opinion en France; on se rendit compte que l'armée française ne voulait pas verser son sang sur une terre étrangère pour une cause qui ne lui tenait pas à cœur* » (page 156).

La Question des Dettes

L'auteur répète à bien des reprises que la France s'intéressait fort peu au règlement des dettes tzaristes.

« *En général on résume ainsi la politique française : la France avait prêté des sommes considérables à la Russie tzariste. Seule une Russie forte pouvait régler ces dettes. Donc, la France joua un grand rôle dans la lutte avec la Russie mais non comme la Grande-Bretagne ou le Japon en vue de la démembrer. Tout ceci est faux. Une révision de la conception ordinaire de l'attitude de la France vis-à-vis d'une Russie unie exige qu'on n'accentue pas l'importance du problème des dettes.*

« *Si Pilsudski avait réussi avec l'aide de la France à annexer l'Ukraine, la Lithuanie et la Russie Blanche, la Russie soviétique n'aurait pas été en état de payer. L'Ukraine est la source russe du pain, du fer, du charbon et de l'acier. Une Russie sans Ukraine est sérieusement handicapée. La France le savait, cependant elle ne fut pas détournée de ses projets : les dettes ne dominaient pas sa politique* ».

Ce qui la dominait par contre, c'était le sort des entreprises capitalistes françaises en Russie.

La France avait d'énormes capitaux en Ukraine et dans le Don. Avant la guerre, 32.6 % du capital étranger investi en Russie, dans les affaires privées, était français. On estime le total des investissements français d'avant guerre à 721.746 000 roubles, dont 43 % dans les mines et 21.6 % dans la métallurgie.

Si les gouvernants français, en rejetant les offres russes pour le payement des dettes lésaient gravement les intérêts de la paysannerie française et de la petite bourgeoisie porteuses de valeurs d'Etat russes, en compensation ils voulaient, en intervenant en Russie, sauver les intérêts des sociétés capitalistes.

La Haine du Bolchevisme

La France fut encore poussée à l'intervention par la haine et la terreur qu'elle avait du bolchevisme, seule menace contre l'hégémonie française en Europe.

Cependant elle ne montra jamais grand enthousiasme pour l'intervention parce que ses hommes d'Etat, surtout Clemenceau, défendaient la politique du cordon sanitaire. Le Tigre aimait mieux que la Pologne, la Roumanie et la Tchéco-slovaquie fissent le travail que la France elle-même.

Fischer pense que Poincaré avait hérité de la guerre, d'une Chambre introuvable composée en grande partie de « héros », d'as, de pilotes qui portaient préjudice aux relations normales avec les Soviets.

C'est juger bien légèrement et bien succinctement la situation française de 1919. Cette Chambre introuvable, il faut se rappeler sous quelles pressions elle a été élue.

L'affiche sinistre de l'homme au couteau entre les dents prodiguée à des millions d'exemplaires, la propagande anti-soviétique largement financée effrayant la petite bourgeoisie mal remise des émotions que lui avaient valu les incidents récents de la démobilisation, et la paysannerie enrichie par la guerre et violemment hostile à tout mouvement révolutionnaire capable de la déposséder de ses récents profits. Le bolchevisme à sa naissance a créé dans les classes moyennes françaises une peur panique qui s'est réflétée dans l'élection de 1919. Combien d'ouvriers même partageaient alors l'opinion des bourgeois et des paysans?

L'auteur rappelle que la reconnaissance des Soviets en 1924 fut surtout combattue par les socialistes du groupe Renaudel, qui plaidèrent auprès d'Herriot en faveur du gouvernement menchévik déposé de Géorgie.

Il pourrait ajouter que le même Renaudel mena dans l'*Humanité* d'abord, dans le *Populaire* ensuite, une violente campagne contre la Révolution russe, alors à ses débuts. Il est ainsi responsable de l'aversion de beaucoup d'ouvriers français pour la Russie, au moment même où elle accomplissait précisément une œuvre de libération révolutionnaire.

La Reconnaissance de jure de l'U.R.S.S. et ses relations avec la France depuis 1924

Jusqu'en 1922, les relations franco-soviétiques ne s'améliorèrent pas, malgré le changement notable survenu dans la politique des soviets à l'égard des puissances capitalistes. (Nous reviendrons tout à l'heure sur cette question).

En 1922 même, c'est la France influencée par les Américains qui fait avorter les conférences de Gênes et de la Haye.

Au printemps de 1924 encore, avant les élections qui devaient amener le Bloc des Gauches au pouvoir, Paris ratifia le traité qui donnait la Bessarabie à la Roumanie; il chercha à faire obstruction au traité russo-chinois, et Poincaré essaya de s'immiscer dans les négociations du traité anglo-soviétique pour les faire avorter.

Le 17 Juin 1924, après les élections qui amenèrent le Bloc des Gauches au pouvoir, Herriot fut nommé président du Conseil et il reconnut l'U.R.S.S. de jure.

Il tenait ainsi la promesse faite aux russes, au cours d'un voyage en U.R.S.S. en 1922.

De Monzie visita à son tour la Russie en 1923 et, à son retour en France, il mena, de concert avec Herriot, une ardente campagne pour un rapprochement avec les bolcheviks.

Fischer constate que c'est parmi les radicaux français que la Russie trouve le plus d'amis. Il en donne les raisons suivantes :

« *Les radicaux sont fortement influencés par l'esprit de la Révolution française, surtout Herriot. Ils pensent que, par une évolution graduelle, la Russie soviétique deviendra de plus en plus démocratique et traitable, et qu'à la fin le bolchevisme deviendra un radicalisme slave* ».

Belle perspective en vérité ! Mais peut-être pas si fausse, tout au moins quant à la conception d'une Russie devenant plus traitable.

Les derniers accords franco-soviétiques montrent assez que si les bolcheviks restent intraitables avec les révolutionnaires (Victor Serge et tant d'autres exilés en sont la preuve), ils traitent du moins les gouvernements capitalistes avec les honneurs dont bénéficiaient autrefois les seuls révolutionnaires, ceux qu'on emprisonne aujourd'hui.

Le livre s'achève en 1930, trop tôt pour que l'auteur ait pu noter la naissance de l'amitié franco-russe (la reconnaissance diplomatique n'impliquait pas l'amitié, et Herriot lui-même, l'ami de la première heure, a fait plus d'une infidélité à sa protégée), ni l'entrée, au moins officieuse de la Russie à la S.D.N.

Cette dernière décision aurait rempli d'aise le cœur du défunt Briand. C'est lui qui pressait Rakowsky, alors ambassadeur à Paris, de faire pression sur son gouvernement pour qu'il cherche à entrer à la S.D.N.

Mais je suppose qu'elle plairait moins à Fischer, lequel écrit (page 156) :

« *L'U.R.S.S. soupçonne qu'elle serait isolée dans les chambres du Conseil de la S.D.N. et soumise à certaines pressions pour accepter des décisions contraires à ses intérêts.*

« *Si elle donne une fois son adhésion, une politique d'obstruction ininterrompue cesse d'être possible* ».

La politique d'obstruction ininterrompue, cela saute aux yeux est de plus en plus abandonnée par Moscou. Que dit Fischer de cela, et comment pense-t-il pouvoir concilier la nouvelle politique de l'U.R.S.S. à l'égard des brigands impérialistes avec son affirmation de la fin du livre : Le gouvernement soviétique est un gouvernement révolutionnaire ?

L'ÉVOLUTION DE LA PROPAGANDE RÉVOLUTIONNAIRE SOVIÉTIQUE

Brest Litovsk, dit l'auteur — et c'est aussi mon avis — qui, pratiquement, est une sombre page dans l'histoire des Soviets, est moralement le moment le plus lumineux des relations soviétiques avec l'étranger. Pas une compromission encore avec les gouvernements capitalistes.

« *La grande figure de Trotsky dominait les débats. Même Hoffmann, en dépit de sa haine, doit attester la souplesse, la culture, l'énergie, l'industrie, l'éloquence et la résolution du délégué soviétique.*

« *Les Allemands le respectaient et j'irais jusqu'à dire, le craignaient, lit-on dans les Mémoires de Ludendorff.*

« *Brest était le piédestal d'où les bolcheviks lançaient leurs appels innombrables et enflammés à tous. S'ils parlaient peu aux diplomates en habit, aux généraux médaillés assis en face d'eux à la table verte, ils parlaient beaucoup aux ouvriers, aux soldats et aux paysans du monde* ».

Brest, en effet, était une tribune d'où les russes appelaient le monde ouvrier à l'aide, l'exhortant à faire leurs révolutions nationales. La formule de Trotsky : *Révolution permanente*, n'était pas alors considérée comme contre-révolutionnaire, et la théorie du socialisme dans un seul pays, n'avait pas encore été inventée. Il était admis que la révolution serait mondiale afin d'aboutir à sa fin naturelle : l'avènement du socialisme. Aucun révolutionnaire n'arrivait à concevoir comment un pays vraiment socialiste, fut-il égal en surface au sixième du globe, pourrait s'établir et prospérer enserré entre des Etats capitalistes. Depuis, la troisième Internationale a condamné comme surannées ces théories auxquelles quelques fossiles de notre espèce ont le tort de rester fidèles.

Les bolcheviks ne se sont pas tenus longtemps à la conception internationale de la Révolution.

« *En 1920 déjà*, dit Fischer, *la psychologie du Komintern rétrograda, bien qu'elle combattit pour sa place au soleil et, de plus en plus, les possibilités de révolution cédèrent au désir des Soviets de contrats et de traités avec les Etats non révolutionnaires.* »

Cette constatation revient comme un leit-motiv après le récit des accords réalisés avec les différentes puissances capitalistes.

C'est l'accord anglo-russe où les bolcheviks promettent de mettre fin à la propagande anti-anglaise.

« *Cette promesse donnait aux anglais bien plus que la simple cessation de l'activité, par pamphlets, proclamations et agents secrets. C'était une acceptation soviétique du statu quo, un engagement à ne pas étendre la Révolution par les armes* ».

C'est l'aveu qu'à une première conception « romantique », si je puis dire, succède, vers 1920, une conception opportuniste de la Révolution qui gagne de plus en plus les milieux dirigeants russes.

« *Une tendance à Moscou mettait au premier plan les intérêts directs de la Russie. Quand les Soviets pouvaient se défendre en Russie en concentrant toutes leurs énergies, l'affaiblissement de cette défense pour l'amour de la Révolution mondiale était regardé comme un luxe.*

« L'ANNÉE 1920 MARQUE LE DÉCLIN DE LA RÉVOLUTION MONDIALE ET LA MONTÉE DU NATIONALISME RÉVOLUTIONNAIRE RUSSE. » (Souligné par nous).

Et nous qui nous faisons copieusement traiter de contre-révolutionnaires lorsqu'il nous arrive d'affirmer que la Russie cessa de s'occuper du prolétariat international vers 1925 ou 26 ?

L'auteur souligne avec complaisance, au cours des 500 dernières pages, l'épanouissement de ce nationalisme, et sa conclusion est tout-à-fait conforme à la célèbre thèse qui fit tant de bruit vers 1927-28 à l'époque de la grande lutte de Staline contre Trotsky et les Oppositionnels : la thèse de la construction du socialisme dans un seul pays.

Mais alors que les Staliniens les plus fervents ont été contraints d'abandonner au moins théoriquement cette thèse, l'auteur, journaliste, économiste bourgeois et grand ami de l'U.R.S.S., la reprend à son compte et essaie de la justifier.

« *La politique révolutionnaire intensive à l'intérieur, marche la main dans la main avec une indifférence accrue à l'égard des événements à l'étranger* ». (Comme les ouvriers de Berlin et de Vienne ont pu en faire la triste constatation et l'adoption tardive des héros bulgares du procès de l'incendie du Reichstag sera insuffisante à les faire changer d'avis).

« *Dans la controverse Trotsky-Staline, Trotsky prétendait que le socialisme ne pouvait être édifié dans un seul pays et dans un pays aussi arriéré que l'U.R.S.S., Staline défendait une conception opposée. Staline l'a emporté. Moscou aujourd'hui présente la thèse* (Commission internationale économique de Genève 1927) *suivant laquelle les mondes capitalistes et communistes peuvent vivre côte à côte dans une pacifique coexistence. Au lieu de concentrer leur énergie au renversement du capitalisme mondial, les bolcheviks s'appliquent à leur propre prospérité.*»

Dès lors que leurs voisins proches ou lointains n'ont plus à craindre une propagande révolutionnaire fort gênante parfois, et puisque le gouvernement soviétique est assez stable pour qu'on puisse faire du commerce avec lui et espérer toucher le montant intégral des commandes — par ces temps de crise renforcée on ne peut éplucher de trop près la nature des acheteurs. D'ailleurs, l'U.R.S.S. de 1934 a donné assez de gages pour qu'on la croie de bonne foi. Pourquoi, en effet, des relations amicales ne s'établiraient-elles pas entre l'U.R.S.S. et les puissances capitalistes ?

Reste à savoir si c'est cela l'établissement du socialisme.

A. MONTÉGUDET.

A travers les Revues

PERSPECTIVES (n° 1). Cette nouvelle revue que dirige Henri Guilbeaux prétend apporter des « *Faits, documents et commentaires de notre temps* ». Le numéro 1 est consacré à la Russie soviétique. Il est de tenue objective mais le sujet est bien trop vaste pour le format de l'opuscule. Le militant n'y trouvera qu'un résumé de choses qu'il sait. Le néophyte sera rebuté par cette forme sèche. Pour terminer, Guilbeaux critique en quelques pages la politique européenne actuelle : il s'élève contre la haine de l'Allemagne même hitlérienne comme il s'élève contre une politique antirusse. Et il préconise un bloc France-Allemagne-Russie. Evidemment, mais ne serait-ce point là un renouvellement de la formule : Etats-Unis d'Europe et dans ce cas-là ne manque-t-il pas à cette belle formule ce tout petit mot : Socialistes. Ce bloc sera socialiste ou il ne sera pas.

B. G.

FAITS ET DOCUMENTS

Tout le pouvoir aux Syndicats !

Nous trouvons, sous ce titre, dans l'*Effort*, l'organe de nos camarades lyonnais, les vers suivants :

Tout le pouvoir aux syndicats !
Fais front unique, salariat !
Combat les hauts scélérats.
On étrangle la Paix. Réveille-toi, Prolétariat !
Serre tes rangs, précipite tes pas !
On vous force de croiser les bras.
Camarades, la Misère, la voilà !
« Régime d'économies », diminuons le nombre des repas,
Millions de chômeurs, de sans-abri des tas,
Le capital vous conduit, capitaine dont le compas
Dessine un plan, selon lequel vous serez soldats
D'une boucherie monstre. Voilà le résultat
De votre indifférence. La République
Bourgeoise, femelle impudique,
Réjouit les banquiers de ses appâts.
Les enfants du peuple ont le teint cadavérique
Et bientôt elle prendra la trique,
— Chômeurs, mobilisez-vous ! Au combat !

Jules CHEINER.

La main-mise du Japon sur la Chine

Nos lecteurs se souviennent que lors des événements de Mandchourie et de Shanghaï, nous avions fréquemment attiré leur attention sur ceci, que le Japon ne saurait se contenter de la Mandchourie : son objectif, c'est la Chine tout entière. Un récent article de Ewer, dans *Plebs*, l'organe de nos camarades des Collèges Ouvriers d'Angleterre, confirme cette opinion et révèle, en outre, de quelle manière extrêmement habile les Japonais ont repris, après l'échec de la manière forte à Shanghaï, la poursuite de leur dessein :

Le Japon s'est embarqué dans la plus formidable aventure qui ait jamais été tentée par l'impérialisme capitaliste. Elle peut réussir; elle peut échouer. L'avenir de l'Asie, et même du monde, dépendra pour une grande part de sa réussite ou de son échec.

Il ne s'agit nullement d'une prochaine attaque sur la Russie soviétique, il ne s'agit pas d'un essai de compléter la conquête de la Mandchourie par l'occupation de Vladivostok et de la Province Maritime de l'U.R.S.S. Les réactionnaires emballés et les communistes orthodoxes qui voient déjà la guerre entre le Japon, soldat du capitalisme mondial, et la Russie, forteresse du socialisme, se trompent lourdement.

Le Japon ne s'apprête pas du tout à une Croisade pour le compte du Capitalisme. Il n'entend pas du tout tirer les marrons du feu pour les autres. Il joue son jeu à lui, et pour un tout autre enjeu que Vladivostok.

Le Japon n'a pas du tout l'intention d'entrer de propos délibéré en guerre avec la Russie. Les risques sont trop grands pour un trop faible enjeu. Dans toute guerre il y a une part de hasard; et l'U.R.S.S. est maintenant suffisamment forte pour que les chances de victoire du Japon soient, pour le moins, problématiques. L'aviation soviétique est bonne, la japonaise n'a pas une excellente réputation. Et c'est dans l'air, aujourd'hui, que se déciderait une guerre russo-japonaise.

Si le Japon est victorieux, il pourrait certainement s'emparer de la Province Maritime, mais il devrait ensuite s'épuiser à la défendre contre ses habitants révolutionnaires et contre une Russie de plus en plus forte et invulnérable qui n'aurait qu'une pensée: reconquérir la province perdue.

Si le Japon est vaincu, si les Russes acquièrent le contrôle de l'air, alors toutes les places vitales du Japon seraient exposées à des raids très faciles de la part des escadrilles russes.

La victoire serait d'un intérêt problématique. La défaite serait catastrophique. C'est pourquoi je ne pense pas que le Japon attaque délibérément l'U.R.S.S. Une telle attaque n'aiderait pas, — elle retarderait, au contraire, la poursuite du grand dessein que le Japon a conçu.

CE DESSIN, QUEL EST-IL ?

Ce n'est rien moins que de soumettre au contrôle japonais et à l'exploitation japonaise la totalité de l'immense territoire qui forme l'Empire Chinois. Ce n'est pas la Mandchourie, ni une province ou deux de la Mongolie, qui sont en question. Ce qui est en question, c'est tout l'ensemble constitué par la Chine proprement dite, la Mongolie, le Turkestan, le Thibet.

Projet gigantesque. Jamais jusqu'ici un capitalisme, si hautement organisé soit-il, n'a entrepris délibérément une aussi formidable conquête, suivant un plan soigneusement et consciemment préparé.

Cette conquête diffère également des précédentes en ce que son but, dès le début, n'est ni le peuplement, ni le commerce, mais l'exploitation économique. La force qui y pousse n'est pas le capital industriel en quête de marchés, mais le capital financier en quête d'investissements.

L'EXPERIENCE DE LA MANDCHOURIE

Le coup de la Mandchourie ne fut pas seulement un commencement; ce fut une expérience. Il montra au Japon que, non seulement sa puissance militaire dans le nord était suffisante pour ce qu'il y avait à faire, mais aussi que, pour le moment du moins, il pouvait compter sur une totale liberté d'action, et qu'il n'avait à craindre aucune intervention étrangère. La facilité inattendue avec laquelle la Mandchourie et le Jehol furent envahis, l'indifférence que montrèrent les Puissances, même lorsque les troupes japonaises franchirent la Grande Muraille et menacèrent Pékin et Tien-Tsin, convainquirent Tokio que le nord de la Chine était, quand il voudrait, à sa merci.

LA LEÇON DE SHANGAI

...Mais l'ambition japonaise ne se limite pas à la Chine du Nord. Les provinces de la vallée du Yang-Tse sont aussi très tentantes, si ce n'est plus. C'est la région la plus peuplée, la plus développée, la plus industrielle de toute la Chine, — donc la meilleure prise pour le capital financier.

Mais ici la situation est plus délicate. Il y a un certain nombre d'années, lorsque le « partage de la Chine » commença à être discuté comme une sérieuse possibilité, la Grande-Bretagne fit connaître qu'elle considérait la vallée du Yang-Tsé comme sa part du futur butin. Un traité fut signé — après que Salisbury eut menacé de confier la suite des « négociations » à l'Amiral commandant l'escadre anglaise de Chine — par lequel la Chine s'engageait à ne jamais céder à une autre puissance un pouce de son territoire dans la vallée du Yang-Tsé. Chacun savait ce que cela voulait dire.

En fait, l'impérialisme britannique a abandonné, depuis lors, l'idée d'établir la domination britannique sur le Yang-Tsé, mais les « intérêts britanniques » n'y sont pas moins énormes. Et également les intérêts américains. Au débouché du fleuve, c'est Shanghaï. Et Shanghaï, bien que théoriquement international, est avant tout anglais et américain, quoiqu'aussi, de plus en plus, japonais.

Ici, plus que partout ailleurs en Chine, une agression directe des Japonais se heurterait donc à une forte opposition des Puissances occidentales. Telle fut la seconde leçon de ces dernières deux années. Alors que l'invasion de la Mandchourie avait été regardée avec complaisance,

le débarquement à Shanghaï souleva de vives alarmes. Et les Puissances, restées indifférentes aux ravages exercés dans les provinces du Nord, s'occupèrent vigoureusement, et avec succès, d'obtenir le départ des japonais du Yang-Tsé.

COMMENT TOURNER LA DIFFICULTE ?

L'une des forces de la diplomatie japonaise est de savoir quand il faut battre en retraite. Elle le fait alors nettement et sans hésitation. La ténacité de la 19e armée chinoise, la vigoureuse protestation des Puissances, avaient montré que l'invasion militaire n'était pas le bon moyen pour conquérir le Yang-Tsé. Dès lors, non seulement les troupes furent réembarquées, mais tout le plan de campagne fut changé. Les diplomates et les financiers prirent la place des soldats et des marins.

Si une occupation militaire est impossible, si les provinces du Yang-Tsé doivent être laissées sous le contrôle du gouvernement chinois, eh bien ! c'est le gouvernement chinois lui-même qui sera mis sous le contrôle japonais. Telle est la direction dans laquelle travaille le Japon, depuis son retrait de Shanghaï, et il y remporte des succès remarquables.

Les deux armes de la propagande et de la corruption se montrèrent très efficaces. On a tiré parti à fond des divisions intestines et des animosités personnelles au sein du gouvernement chinois. On a tiré parti à fond du ressentiment des nationalistes chinois contre leur lâchage par la Société des Nations et les Puissances occidentales. On a tiré parti à fond du besoin d'aide qu'a le gouvernement de Nankin contre le régime soviétique établi à l'intérieur de la Chine par les paysans soulevés.

Le résultat a été qu'ont dû se retirer du gouvernement de Nankin tous les éléments anti-japonais, et qu'une entente étroite s'est établie entre Chang-Kai-Shek et le gouvernement de Tokio; chose encore plus importante, une entente étroite s'est établie entre les banquiers chinois du Tcho-Kiang, qui sont les vrais maîtres du gouvernemnt de Nankin, et les banquiers de Tokio.

La récente révolte du Fou-Kien fut la réplique des anti-japonais. Elle fut facilement étouffée, les troupes gouvernementales ayant l'avantage de l'aide japonaise en munitions et en direction. La campagne contre le Fou-Kien a marqué l'établissement définitif du contrôle japonais sur le gouvernement de Nankin.

La prochaine tâche sera de restaurer, si possible, l'autorité du gouvernement de Nankin au-delà des trois seules provinces sur lesquelles elle s'exerce, — d'une façon d'ailleurs très précaire. On donnera à Chang Kai Shek toute l'assistance possible : 1° contre Canton, 2° contre les provinces « rouges ». Et comme le gouvernement de Chang Kai Shek est reconnu comme le seul gouvernement légal de la Chine, les autres Puissances n'auront rien à dire.

CE DONT DEPENDRA LA REUSSITE JAPONAISE

Aidé par l'argent japonais, par les conseillers japonais, par les munitions japonaises, Chang Kai Shek parviendra-t-il à réduire les provinces « rouges », à y supprimer le régime des soviets, et à établir le pouvoir effectif du gouvernement de Nankin sur toute la Chine centrale et sur celle du Sud ? Si oui, le Japon aura vaincu. Car, si c'est fait, la dépendance de Chang Kai Shek à l'égard du Japon sera aussi totale que celle de M. Pu-yi, le nouvel « empereur » du Mandchoukouo. Le pouvoir de Nankin sera, en fait, celui de Tokio. On dressera un « nationalisme chinois » qu'on dirigera et contrôlera, contre toutes les influences et entreprises européennes ou américaines. Et le capital japonais pourra se livrer tranquillement à la profitable exploitation de cette immense proie : près de 400 millions d'hommes, plus de 5 millions de kilomètres carrés aux mains, directement ou indirectement, du Mikado et des banquiers de Tokio; des ressources illimitées en matières premières et en main d'œuvre bon marché.

C'est cela, et non pas quelques kilomètres de la côte sibérienne, que vise le Japon. Il peut gagner la partie, et il peut la perdre. Les forces engagées sont trop complexes, l'importance respective des différents facteurs est trop peu connue, pour qu'on puisse, sans imbécillité, en prophétiser le résultat.

***

Après la lecture de cet article, on comprendra toute la signification de la dépêche suivante, récemment publiée par les quotidiens :

TOKIO, 18 avril. — Le ministre des affaires étrangères vient d'exposer le point de vue japonais sur une éventuelle intervention d'assistance internationale en faveur de la Chine.

Cet exposé déclare que le Japon se considère comme le champion naturel de la paix en Orient et que la restauration de l'autorité en Chine est une question purement chinoise. Le rôle du Japon est donc uniquement de s'opposer à toute action de la part du gouvernement chinois qui serait contraire au maintien de la paix en Orient.

La presse japonaise prend prétexte de cette publication pour déclarer catégoriquement que le reste du monde doit trouver là un avertissement et se garder d'intervenir dans les affaires de la Chine.

Le camouflage hitlérien

De l'*Information*, journal non suspect d'anti-hitlérisme, cette nouvelle sur la « diminution illusoire du chômage » en Allemagne :

La diminution enregistrée par les statistiques officielles du chômage (2.800.000 unités au 1er avril 1934 contre 5.800.000 il y a un an) et proclamée solennellement par le Dr Syrup, commissaire du Reich au Travail, n'est qu'apparente. Il ne faut pas oublier, en effet, que ce n'est ni dans l'industrie ni dans toute autre entreprise organisée que ces 2.800.000 chômeurs ont trouvé du travail ; ils ne figurent plus à la liste des chômeurs comme bénéficiaires d'allocation, mais ayant à nouveau une occupation, volontaire ou obligatoire (assèchement des marais, construction de routes nationales, etc.), ils n'en restent pas moins à la charge de l'Etat.

Et comme complément à la citation du même journal sur les différentes espèces de marks, faite dans notre dernier numéro, cette autre, tirée d'une dépêche de son correspondant à Bâle :

...En attendant, aux boutiques des changeurs de Bâle, s'étalent des pancartes *offrant, à tout venant, les marks pour frais de voyage (registermarks) à 75 centimes, au lieu de* 1,23.

D'autre part, les marks bloqués destinés à l'achat des marchandises allemandes se vendent avec un rabais de 50 %.

Ainsi le vrai mark est toujours au pair, mais on ne peut s'en procurer. Quant à la variété des faux marks émis, les marks d'inflation, ils ne valent déjà plus guère que la moitié de leur soi-disant valeur.

Pas d'illusions sur les « classes moyennes »

Du *Fonctionnaire Syndicaliste*, l'organe de la Fédération autonome, ces remarques sur les classes moyennes, sous la signature de Robert Suc :

L'infanterie de la Révolution, c'est le seul prolétariat organisé.

Et, à parler des classes moyennes, j'évoque cette phrase terriblement — mais assez justement — pessimiste de notre camarade Rocca (*Réveil* du 1er février 1934) :

« Est-ce de mufles de cette espèce (les boutiquiers) que vous attendez le coup de main pour la révolution sociale ? Le coup de main ? Oui, mais aux argousins, pour vous mettre en boîte, si vous touchez à la boutique ! »

Je pense aussi à une expérience historique : à cette

Social-démocratie allemande de 1919, venant de fonder la République de Weimar. Elle s'appuyait sur de larges couches petites-bourgeoises, et, agglutinés au prolétariat socialiste, les boutiquiers dont parle Rocca ont freiné les socialisations des domaines fonciers et des moyens de production. Pourquoi ?

Parce que si les classes moyennes craignent et haïssent le capitalisme broyeur, elles se signalent par leur ignorance de toute notion sociologique — ah! l'épicier du coin et le bistrot de la place ! — et un mépris profond : celui du diplômé pour le rustre illettré, du parvenu à boutique et à pignon sur rue pour le prolo famélique aux termes difficiles.

Ce sont les éléments de la petite bourgeoisie qui ont trahi les ouvriers après chaque révolution faite en commun contre la monarchie et le despotisme. Défiance et spoliation envers ce prolétariat dont les revendications effraient et dont il faut briser la puissance montante.

Certes, encore une fois, ce handciap d'une classe ouvrière MINORITAIRE doit préoccuper notre attention et inspirer pour une part notre tactique.

Mais accorder trop à certaines illusions d'alliance avec les classes moyennes — et je parle surtout de leurs fractions mercantiles et « intellectuelles » — serait plus dangereux que les ignorer.

Souvenons-nous que partout où un parti ouvrier accédant, dans le cadre du régime, au gouvernement eut aux pieds la chaîne du boulet des classes moyennes, aucune transformation sociale, voire aucune réforme sérieuse, n'eurent lieu.

Pourquoi Doriot a démissionné

On sait que depuis le 6 février — et même avant — un conflit s'est élevé entre Doriot et le Comité Central du Parti Communiste. La formation, à St Denis, d'un « Comité de Vigilance » avec les socialistes, la publication d'une lettre ouverte des « communistes de St Denis » à l'Internationale Communiste, en ont marqué les principaux épisodes. La démission de Doriot comme conseiller municipal et maire de St-Denis en est le dernier. Voici les raisons que celui-ci donne de sa démission, dans l'*Emancipation*, organe communiste de St-Denis :

Les événements du 6 au 12 ont fait éclater des divergences importantes. La direction du Parti m'a mis publiquement en accusation. Publiquement, elle m'a retiré sa confiance. Il est clair pour tous que le désaccord ne peut être résolu simplement. En pareilles circonstances, l'honnêteté politique élémentaire consiste à faire juger le différend par la classe ouvrière. Si elle suit le Comité Central dans sa condamnation brutale du 12, la situation sera nette. Je n'aurai plus qu'à rentrer dans le rang. Un chef désavoué par ses pairs et par ses troupes, a le devoir absolu de laisser la place à d'autres plus qualifiés.

Mes amis et moi, aimons les situations claires. Je n'appartiens pas à la race des hommes qui gardent des mandats dans l'équivoque. C'est pourquoi je veux, sans plus tarder, faire juger l'action de notre Rayon par les acteurs du 12 Février : la population laborieuse de St-Denis, qui a suivi nos mots d'ordre avec tant d'enthousiasme.

La direction a pensé que du 6 au 12, nous avions commis des fautes graves.

En proposant le 25 janvier d'adresser des propositions de Front unique à la tête du Parti Socialiste, nous sommes devenus, pour Thorez, des capitulards, des paniquards et des opportunistes, et des partisans du bloc pourri avec les social-fascistes.

En suggérant le 2 Février d'organiser des contre-manifestations contre les provocations fascistes avec proposition aux fédérations socialistes de Seine et Seine-et-Oise, nous sommes retournés, comme dit notre aimable secrétaire général, au vomissement social-démocrate.

En acceptant de participer éventuellement à la manifestation du 8 proposée par le Parti socialiste, nous avons, selon Frachon, donné un coup de poignard dans le dos du Parti.

En formant le 12, un Comité de Vigilance avec les unitaires, les confédérés, les socialistes, nous avons commis « un crime contre le prolétariat révolutionnaire », nous avons désarmé « les bons lutteurs de St-Denis, au profit des « social-fascistes », comme l'affirme encore le pacifique Benoît Frachon.

En réfutant dans le Parti les erreurs volontaires d'information de la direction du Parti sur les discussions du Comité central, nous sommes devenus des fractionnistes, des brandleriens, des déchets pupistes, trotskystes, même des social-fascistes. Nous représentons l'ennemi de classe.

....Par sa seule responsabilité et par son attitude, la direction du Parti nous a placé dans cette alternative : ou le suicide ou la lutte. Entre être discrédité politiquement sans combattre et faire juge le Prolétariat de notre activité, nous avons choisi la seconde voie.

C'est avec douleur que nous avons pris cette résolution. Mais c'était la seule issue qui nous restait. Ne le regrettons pas. La bataille engagée porte loin.

C'est la lutte pour une conception saine de l'Unité d'action, pour le rassemblement de toutes les forces antifascistes. C'est la lutte pour une tactique hardie de rassemblement des masses.

C'est la lutte pour un Parti discipliné, centralisé, mais qui n'étouffe pas la voix de la base.

C'est une lutte pour un parti capable de jouer son rôle révolutionnaire.

C'est une lutte contre le sectarisme impuissant à l'extérieur du Parti et étouffant à l'intérieur.

Je sais que, pour l'avoir engagée, mes camarades et moi nous allons recevoir des coups. Peu nous importe. Cela ne nous empêchera pas de continuer la lutte pour l'Unité d'action du Prolétariat à Saint-Denis comme dans toute la France. L'avenir montrera que nous avons eu raison.

ENTRE NOUS

Ce qu'est notre nouvelle imprimerie

Nos lecteurs se sont peut-être aperçus que, depuis quelques numéros, nous avons changé à nouveau d'imprimeur.

C'est que les grévistes de notre ancienne imprimerie de Cannes, plutôt que de rentrer sans conditions chez leur patron, ont préféré créer une coopérative. C'est elle qui, maintenant, imprime la *Révolution Prolétarienne*.

Si vous n'avez pas d'imprimeur, et que vous en cherchiez un, vous pouvez vous adresser à eux : *Imprimerie Ægitna, 27, rue de Châteaudun, Cannes (A.-M.)* Ils ont un grand local, ils ont du matériel, ils peuvent faire de bons prix, et seraient heureux d'avoir un peu plus de travail.

La défense armée d'un droit n'est pas la violence. S'il est vrai, comme je le crois, que le produit d'un travail commun doive être propriété commune, ce n'est pas faire appel à la violence que de revendiquer son avoir ; s'il est vrai, comme je le crois, que personne n'a le droit de s'approprier la liberté d'un autre homme, celui qui se révolte reste dans son droit strict.

Elisée RECLUS.

Le gérant : M. CHAMBELLAND.

COOPÉRATIVE OUVRIÈRE D'IMPRIMERIE ÆGITNA, 27, RUE DE CHATEAUDUN, 27 CANNES. — TÉLÉPHONE : 35-59. —

CAMARADES,

Si vous voulez avoir une vue **d'ensemble** de l'histoire du monde, il vous faut lire le

Précis de Géographie Economique

de J. F. HORRABIN

traduit par J. PÉRA

ce livre vous est **indispensable.**

C'est une explication marxiste des civilisations passées et du monde moderne. Demandez-le en envoyant **9 francs** à notre compte de chèques postaux : Révolution Prolétarienne, Paris 734-99 ; — ce volume qui comporte 132 pages et 45 cartes vous sera adressé franco.

L'opinion des militants

Sur la bande d'un livre nouvellement édité, on pouvait lire cette semaine cette phrase d'un critique : J'AI COMMENCÉ DANS LA SOIRÉE LA LECTURE DE CE ROMAN, ET JE L'AI ACHEVÉ A QUATRE HEURES DU MATIN. *Je pourrais dire à peu près la même chose du* PRÉCIS DE GÉOGRAPHIE *de J.-F. Horrabin, tant il est attrayant.*

Magdeleine PAZ.

(Monde)

⁂

C'est une vision claire du monde ; c'est une explication de l'histoire contemporaine en même temps ; c'est l'ensemble des faits qui paraît si complexe tout d'abord, disséqué avec art ; c'est le fil d'Ariane dans le labyrinthe des grands intérêts humains.

Ch. BOUSSINOT.

(Le Semeur)

⁂

L'importance de ces documents et la justesse générale des idées qu'ils appuient, la voie qu'ils ouvrent à la réflexion et au désir de connaître n'échapperont à personne et seront, pour les étudiants ouvriers français, comme ils l'ont été pour les étudiants anglais, un excellent stimulant intellectuel

H. L.

(Le Libertaire)

⁂

Ne manquons pas d'avertir que, par les soins de la Révolution Prolétarienne *(qui doit en être sincèrement remerciée, comme d'un service rendu), vient de paraître en français un petit livre extrêmement utile pour la connaissance du monde tel que l'a fait l'impérialisme du capital, et par conséquent pour notre propagande, laquelle doit partir des* faits, *se nourrir des* faits, *revenir sans cesse aux* faits.

Amédée DUNOIS.

(La Bataille Socialiste)

L'opinion des pédagogues

On éprouvera sûrement, à lire ce livre, une grande satisfaction intellectuelle, car il est neuf d'un bout à l'autre. Il repose sur une conception de la géographie qui séduira. Précis de Géographie économique : *l'on s'attendait à des statistiques et nomenclatures et voilà une image vivifiée du monde, un récit entraînant de la conquête du globe.*

C'est dans les livres de ce genre que s'organisera demain, sous une forme aisément vulgarisable, la vraie culture prolétarienne.

A. RICHARD.

(Ecole Emancipée)

⁂

Comme exemple de ce que peut être un ouvrage de science matérialiste, où les faits rejettent toute phraséologie, on citera le Précis de Géographie économique *de Horrabin, édité récemment par la* Révolution Prolétarienne, *manuel précieux que tout éducateur devrait avoir entre les mains.*

(Les Primaires)

⁂

Très peu de chiffres — trop peu; beaucoup d'idées — dans les croquis comme dans le texte ; idées souvent ingénieuses, originales et fécondes, fréquemment aussi contestables.

(La Cartographie scolaire)

⁂

La première partie de cet ouvrage, d'ordre vraiment sociologique et géographique, est intelligente et juste, en dépit de quelques observations trop étroitement ou trop sommairement tendancieuses; on y relève maintes constatations intéressantes.

G. WEULERSSE.

(Bulletin de la Société des Professeurs d'Histoire et de Géographie)

Pour suivre ce qui se dit sur l'U.R.S.S. il vous faut la

GRANDE CARTE MURALE DE L'U.R.S.S.

de 1 m. 30 de large et 1 m. de haut, en couleurs

Politique, Ethnique, Economique

dont voici une réduction :

La LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 17, Rue de Sambre-et-Meuse, Paris Xe, vous l'adressera franco, contre 15 francs, envoyés à son compte de chèques postaux : 43-08

Pour juger de l'exactitude des déclarations de Daladier sur la presse devant la Commission d'enquête, lisez :

«...L'ABOMINABLE VÉNALITÉ DE LA PRESSE»

par **A. RAFFALOVITCH**

Ancien Conseiller de la Russie Czariste à Paris

C'est un document unique.

Édité par la LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 17, rue de Sambre-et-Meuse, Paris Xe. C. P. Paris 43-08

Prix : **25** francs